



# SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER 2017

Rapport de Gestion

Plan de Vigilance

Rapport sur les Facteurs de Risque

Responsabilité Sociétale & Environnementale

SNEF SA - Etats financiers consolidés annuels – 31 décembre 2017



### Activité du Groupe et évolution prévisible sur l'exercice 2018

Nous clôturons l'exercice 2017 avec une production consolidée de 1 068 M€, en progression de 15% par rapport à 2016 et un EBITDA consolidé de 47 M€, soit 4,4%.

En 2017, nous avons intégré les sociétés Ekium, GLI, Mios et AGS Informatique.

En annexe des comptes consolidés, nous présentons des comptes consolidés pro-forma en intégrant l'ensemble de ces opérations de croissance externe sur une année pleine.

Sur cette base, et ce que nous retiendrons d'un point de vue économique, la production consolidée progresse de 928 M€ à 1 100 M€, soit 19%, dont 11% de croissance organique. L'EBITDA s'établit à 48 M€, en progression de 12 M€ par rapport à l'exercice passé.

Pour la troisième année consécutive, le Groupe SNEF enregistre une forte croissance et une amélioration de sa rentabilité, s'inscrivant dans une bonne dynamique, dans la continuité du plan de transformation (Projet Phare) de 2014 et 2015.

Sur l'exercice 2017, notre carnet de commandes a progressé de près de 8%. Nos perspectives pour l'exercice 2018 sont bonnes; nous devrions encore progresser de près de 10%, et notre marge devrait continuer à croître.

Nous entrons dans une phase de plein emploi ; malgré l'augmentation de nos effectifs monde de près de 2 000 personnes en 2017, nous poursuivons notre plan de recrutement pour disposer des meilleures compétences, dans un marché qui se transforme.

Le Groupe SNEF bénéficie d'un excellent métier, porté à la fois par les marchés de l'Energie, la reprise du secteur de l'Industrie, le boom des marchés de sécurité, mais aussi le développement des Objet Connectés, de la maintenance prédictive, de la robotique collaborative, de l'intelligence artificielle et des questions de cybersécurité. Nous sommes au cœur de la transformation numérique et de l'efficacité énergétique.

Nous nous inscrivons dans une perspective de croissance pour plusieurs années. Nous nous y sommes préparés : nos structures de management ont été renforcées, nous n'avons pas de dette et nous bénéficions d'une bonne dynamique interne, toujours fidèles à nos valeurs d'entrepreneur depuis plus de 110 ans.

Pour accompagner ce développement, nous avons structuré le Groupe autour de 4 business units :

- La Business Unit dite «Marchés Domestiques» constituée des activités de proximité qu'adresse le réseau d'agences dans tous les métiers historiques du Groupe d'électrotechnique et de process (automation, instrumentation, contrôle commandes) mais aussi dans les métiers de courants faibles (SNEF Connect), de la Climatisation (SNEF Clim) et de la maintenance tertiaire (SNEF Maintenance).
- La Business Unit des «Spécialités» qui regroupe les réseaux d'agences dédiés au secteur des Télécommunications (SNEF Telecom) et du Nucléaire (SNEF Nucléaire), de la Robotique (Firac), mais aussi les métiers de conception / réalisation et de contractant général (SNEF Design & Build et Watt Network).
- SNEF Concept avec l'intégration d'Ekium et d'Iso Ingénierie (acquise en 2016). Les activités de SNEF Concept portent exclusivement sur les métiers d'études techniques et de maîtrise d'œuvre, à 95% dans le secteur de l'Industrie. SNEF Concept compte 850 salariés.

1

- SNEF Lab qui réunit les métiers des nouvelles technologies. Y sont regroupées les activités de SNEF Technologies, dans le secteur de l'informatique industriel, de SNEF Audiovisuel, et de Mios, société récemment acquise dans le secteur des objets connectés. SNEF Lab a vocation à poursuivre ses acquisitions et développer les métiers qui viennent compléter nos métiers traditionnels: maintenance prédictive, industrie 4.0, cybersécurité, intelligence artificielle.

Les activités à l'International continuent à se développer, toujours selon :

- un axe géographique avec 3 « clusters » pays : l'Amérique du Sud, l'Europe de l'Est et l'Afrique ;
- un axe métier avec 3 spécialités : le nucléaire, le ciment et les matériaux de construction, et l'Oil & Gas.

### Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe SNEF poursuit son effort de Recherche et Développement, en particulier dans les activités dès lors logées dans la Business Unit SNEF Lab.

### **Comptes sociaux**

Le chiffre d'affaires de SNEF est de 760 977 milliers d'euros pour un résultat net de 6 627 milliers d'euros.

# Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le Groupe SNEF a procédé à l'acquisition de la majorité du capital des sociétés Max Control et Sequor, au Brésil.

### Proposition d'affectation des résultats

L'exercice écoulé fait apparaître un résultat net de 6 626 773 euros et un Report à Nouveau de 48 636 057 euros.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

- A la distribution de dividendes : 5 942 648 euros (montant à ajuster en fonction du nombre d'actions auto-détenues au jour de la distribution),
- Le solde, soit la somme de 684 125 euros, au compte Report à Nouveau qui présentera un nouveau solde de 49 320 182 euros.

Le montant distribué sera éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du code général des impôts.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du C.G.I., il est rappelé que les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 31 décembre 2014: 2,019 euros par action soit 2 993 008 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2015 : 2 euros par action\* soit 2 939 252 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : 3 euros par action\* soit 4 311 867 euros de distribution de dividendes.

# Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice font apparaître une somme de 58 406 euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code.

Par conséquent, l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges s'élève à 19 469 euros.

### Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires du Groupe SNEF est de 1 068 millions d'euros pour un résultat net de 13,2 millions d'euros.

# **Dettes fournisseurs et clients**

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, notamment :

# **Fournisseurs**

01 SNEF	Article D.441 I 1° Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
2017	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement	1		*	<del>}</del>		
Nombre de factures concernées	52 219	4 988	362	141	723	6 214
Montant total TTC des factures concernées en k€	81 668	10 077	1 486	229	93	11 884
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	16,82%	2,08%	0,31%	0,05%	0,02%	2,45%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigies	uses ou non coi	mptabilisées				<b>I</b>
Nombre des factures exclues						1 527
Montant total TIC des factures exclues en k€						5 476
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai l	égal - article L.	441-6 ou arti	cle L. 443-1 d	u code de c	ommerce)	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	1	-		30 jours à 45 ja ec certains d		

<sup>\*</sup> Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

### Clients

O1 SNEF	Article D.441 I 1° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
2017	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement			*	<b></b>		
Nombre de factures concernées	19 174	2 585	752	340	2 087	5 764
Montant total TTC des factures concernées en k€	152 044	24 912	5 785	2 349	17 207	50 253,49
Pourcentage du montant total TIC du chiffre d'affaires de l'exercice	17,20%	2,82%	0,65%	0,27%	1,95%	5,68%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieus	es ou non cor	mptabilisées				
Nombre des factures exclues						1 863
Montant total TIC des factures exclues en k€			000000000000000000000000000000000000000	000000000000000000000000000000000000000		10 939
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai lég	gal - article L.	441-6 ou arti	cle L. <b>443</b> -1 d	u code de co	ommerce)	
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	Accord conde 60 jours.	tractuel ou d	élais légal - A	article 441-6 d	ans un délais	s maximum

### **Succursales SNEF**

La liste des succursales de SNEF figure en annexe au présent rapport.

# Filiales et participations

### - Prises de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la société a acquis directement ou indirectement des participations dans les sociétés suivantes :

- EKIUM Group, société par actions simplifiée au capital de 9.866.006 euros, dont le siège social est situé 5 allée des Droits de l'Homme, ZAC du Chêne, 69500 Bron et dont le numéro unique d'identification est 492 544 382 RCS Lyon,
- EKIUM, société par actions simplifiée au capital de 334.560 euros, dont le siège social est situé 5 allée des Droits de l'Homme, ZAC du Chêne, 69500 Bron et dont le numéro unique d'identification est 390 596 039 RCS Lyon,
- CIRA CONCEPT INTERNATIONAL, société par actions simplifiée au capital de 2.329.303 euros, dont le siège social est situé 5 allée des Droits de l'Homme, ZAC du Chêne, 69500 Bron et dont le numéro unique d'identification est 493 028 526 RCS Lyon,
- G.L.I., société par actions simplifiée au capital de 176.000 euros, dont le siège social est situé 5 allée des Droits de l'Homme, ZAC du Chêne, 69500 Bron et dont le numéro unique d'identification est 338 578 586 RCS Lyon,
- MAINTENANCE INFORMATIQUE ORGANISATION ET SERVICES (MIOS), société par actions simplifiée au capital de 320.000,00 euros, dont le siège social est situé Tech'indus B Pôle d'activité d'Aix Les Milles, 645, rue Mayor de Montricher, 13793 Aix-en-Provence et dont le numéro unique d'identification est 340 620 368 R.C.S. Aix-en-Provence,

- AGS Informatique, société par actions simplifiée au capital de 60.180 euros, dont le siège social est situé Tech'indus B – Pôle d'activité d'Aix Les Milles, 645, rue Mayor de Montricher, 13793 Aix-en-Provence et dont le numéro unique d'identification est 419 069 562 R.C.S. Aix-en-Provence,
- Watt Real Estate Management, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé 31 Place de la Madeleine, 75008 Paris et dont le numéro unique d'identification est 814 943 684 R.C.S. Paris.

# Résultats et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, figurent en annexe les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société.

# Détention du capital social par les salariés

A la clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés de la société représentaient plus de 3% du capital social.

En conséquence, il n'y a pas lieu de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise dans les conditions prévues aux article L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

### Gouvernement d'entreprise

Nous vous indiquons que le Conseil d'administration a décidé le 26 juin 2015 de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. En conséquence, Monsieur Stéphane Corteel a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée de quatre ans.

# Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

### • Jean-Pierre DREAU

Président de SNEF
Administrateur de Lyonnaise de Banque
Membre du Conseil de Surveillance de De Dietrich
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Mapicer (Maroc)
Administrateur d'Energ Power (Brésil)
Administrateur de SNEF Sistemas e Integrações Eletromecânicos (Brésil)

# • Stéphane CORTEEL

Directeur Général de SNEF Administrateur d'Imsat (Roumanie) Administrateur d'Energ Power (Brésil) Administrateur de S&B Nuclear Services (Royaume-Uni) Administrateur de SNEF Sistemas e Integrações Eletromecânicos (Brésil)

### Hervé GUILLOU

Administrateur de SNEF SA

Président du Conseil d'administration de Naval Group

Membre du Conseil de surveillance de BE Mauric

Membre du Conseil d'administration de COMEX SA

Membre du Conseil d'administration du CICS

Président du Groupement des Industries des constructions navales (GICAN)

### • Jean-Paul PARAYRE

Administrateur de SNEF

Vice-Président du Conseil de Surveillance de Société Financière Jacques KUHN

### • Patricia DAMERVAL

Administrateur de SNEF SA

Représentant permanent de G.B. Développement SAS au sein du Conseil d'administration de Pierre et Vacances SA

Administrateur de Adagio SAS

Représentant permanent de PV-CP Gestion Exploitation au sein du Conseil d'administration du GIE PV-CP Services

Représentant permanent du GIE PV-CP Services au sein du Conseil d'administration de la SA PV-CP Distribution

Représentant permanent de la SA PV-CP Distribution au sein du Conseil d'administration de la SA Sogire

Représentant permanent de SITI Holding SAS au sein du Conseil d'administration de la SA Lepeudry et Grimard

« Supervisory Board Member » de Center Parcs Europe N.V. (Pays-Bas)

"Director" de PV-CP China Holding B.V. (Pays-Bas)

"Board member" de PVCP China Company Limited (Chine)

### Olivia LARMARAUD

Administrateur de SNEF SA Administrateur de Faurecia (depuis juillet 2016) Membre de l'IFRS Advisory Council (depuis janvier 2017)

### • Financière du Steir représentée par Isabelle DREAU

Administrateur de SNEF SA Administrateur d'Imsat (Roumanie) Administrateur de Banque Populaire Méditerranée Administrateur d'Ekium

Le Président



Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, nous vous présentons ci-après le Plan de vigilance mis en place au sein du Groupe SNEF.

Ce Plan de vigilance comporte des mesures concrètes de vigilance propres à permettre l'identification des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, résultant des activités du Groupe SNEF.

### Il se compose:

### 1- D'un Code de Conduite:

Document essentiel que tous les salariés du Groupe doivent s'approprier, il a été communiqué et signé par tous nos cadres dirigeants ayant reçu une délégation de la Direction Générale, et par signature électronique par tout notre personnel ayant un accès sur notre système d'information (cadres / personnel administratifs, etc...). Pour tous les nouveaux embauchés, il est présent dans le livret d'accueil. La signature du Code de Conduite est un engagement naturel de chacun au respect des règles qui ont toujours prévalues dans notre entreprise.

Ce Code de Conduite prévoit notamment des règles strictes en matière d'évaluation et de maîtrise des risques et d'éthique du comportement tant concernant les droits des salariés que le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Il rappelle nos procédures de contrôle interne permettant d'évaluer et d'assurer le respect des mesures mises en place.

- Dispositif de Formation : un E-Learning sera proposé à compter du 1er semestre 2018 avec la réalisation d'un test Compliance à l'issue de la formation et ciblera les communautés suivantes :
  - Directeurs régionaux
  - Responsables de services
  - Chargés d'affaires
  - Acheteurs
  - Commerciaux
  - Nouveaux embauchés
- Régime de Sanction : tout manquement au Code de Conduite fera l'objet de sanctions. Ces sanctions seront analysées au cas par cas.

Plan de Vigilance

### 2- D'un Code de Conduite Fournisseurs & d'évaluation des tiers :

A compter du 1<sup>er</sup> avril, une campagne de signature du Code de Conduite Fournisseurs sera lancé par le service Achats du Groupe. Seuls les fournisseurs ayant signé le Code de Conduite travailleront avec le Groupe SNEF. Pour les autres, les comptes seront fermés. Les conditions générales d'Achat et de Vente ont été modifiées pour prendre en compte les nouvelles dispositions.

### 3- D'un dispositif d'Alerte:

Le Groupe SNEF a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler à son employeur les comportements illicites dont il/elle aurait connaissance exclusivement dans les domaines :

- financier.
- comptable,
- bancaire,
- de lutte contre la corruption
- de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles
- de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail,
- de la santé, l'hygiène et la sécurité au travail,
- de la protection de l'environnement.

Bien que le dispositif d'alerte professionnelle permette de signaler anonymement des comportements fautifs, les personnes utilisant ce dispositif sont encouragées à s'identifier.

Une procédure d'alerte a été mise en place notamment par la création d'un comité de réception et d'un comité de délibération garantissant la confidentialité du traitement du signalement et une réponse adaptée.

### 4- D'un Compliance Office

Il existe trois Compliance Officers au sein du Groupe SNEF: un Compliance Officer Groupe et un Compliance Officer dans chacune de nos filiales autonomes (Brésil et Roumanie). Il existe un dispositif d'alerte, des lignes téléphoniques et des adresses emails spécifiques permettant le recueil des alertes.

Plan de Vigilance 2



RAPPORT sur les Facteurs de Risque Nous poursuivons notre travail d'amélioration continue dans la maîtrise des risques que nous classifions selon 4 axes :

- risques relatifs aux marchés financiers,
- risques industriels et environnementaux,
- risques d'engagement,
- risques de réalisation.

### Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe SNEF a recours à des instruments financiers, de type swap de taux ou de devises étrangères, exceptionnellement d'options.

Sauf à déboucler une opération par anticipation, le Groupe SNEF n'a aucun instrument financier non adossé à un financement à taux variable ou un contrat signé en devises, que nous pourrions qualifier de spéculatif.

Pour les activités du Groupe en France, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie et aux instruments financiers est centralisée au service Trésorerie du Groupe ; aucune décision relative à ces domaines ne peut être prise dans les agences et filiales.

Les règles qui régissent la politique de financement sont déterminées par la Direction Générale et présentées au Conseil d'administration tous les trimestres. La liste des instruments financiers figure en annexe des compte consolidés.

Dans les pays étrangers, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie est dévolue aux filiales locales dites de « plein exercice » (Roumanie & Brésil) dans une limite fixée par les services centraux, aucun emprunt ou instrument financier ne pouvant être souscrit sans autorisation du Conseil d'administration de ces filiales. Dans toutes les autres filiales, la trésorerie est gérée par le siège.

Les éventuels excédents de trésorerie sont gérés dans le cadre d'un cash pooling international, toutes les positions étant compensées quotidiennement en France et selon un rythme hebdomadaire à l'international. Les placements sont réalisés sous forme de dépôts ou de compte à terme rémunérés. Nous nous attachons à réduire les volumes en devises locales.

La gestion de trésorerie est assurée avec un pool de 12 banques dont 4 principales. Toutes les positions et les flux sont contrôlés par le trésorier du Groupe.

i. <u>Risques de change</u>: le Groupe impose à toutes les entités une couverture des opérations en devises, par rapport à la monnaie fonctionnelle locale. La gestion des monnaies se fait par projet.

Le Groupe reste exposé au risque de change sur le résultat net des filiales localisées en dehors de la zone Euro, l'investissement étant quant à lui le plus souvent en Euros.

Toutes les lignes de dette à moyen terme sont contractées par la société SNEF en France, en euros, qui assure la liquidité des filiales à l'étranger via des conventions de trésorerie intra-groupe. Lorsque la dette excède 5 M€, l'opération est transformée en avance permanente. Il en résulte que le financement est peu sensible au taux de change. En revanche, l'exposition liée aux actifs à long terme s'en trouve accrue.

Le Groupe SNEF détaille son exposition au risque de change en annexe des états consolidés.

**ii.** Gestion du risque de taux: la politique du Groupe est la couverture des opérations de financement à moyen terme contractées à taux variable pour les passer à taux fixe. Les opérations courantes ne sont pas couvertes. La politique de couverture est présentée en annexe des états financiers.

**iii. Gestion du risque de liquidités** : toutes les opérations à moyen et long terme sont financées par des lignes d'endettement de maturité 5 à 7 ans.

Les lignes de moyen et long terme sont dimensionnées en début d'année afin de prendre en considération les investissements à venir, ainsi que le remboursement des lignes déjà en place.

Les fluctuations de trésorerie sont couvertes par des opérations à court terme négociées chaque année pour un montant 2 fois supérieur au besoin maximum estimé.

iv. <u>Risques de crédit</u>: le risque de crédit vise le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements ou à l'encaissement des créances.

Toutes les semaines, l'exposition au risque de crédit (travaux en cours + créances) est portée à la connaissance des responsables d'agence et à la Direction Générale. Le Groupe SNEF n'a aucune exposition supérieure à 10 M€, hormis avec deux clients qui représentent une exposition d'environ 30 M€.

Les créances clients sont suivies par une cellule de Crédit Management chargée de s'assurer que les relances sont correctement réalisées par les agences et filiales.

Le Groupe SNEF a récemment mis en place une politique d'acompte renforcée visant un niveau d'acompte moyen supérieur à 10%; il est à ce jour de 3 %, stable par rapport à 2016.

L'ouverture d'un compte client est systématiquement soumise à la validation du service de Trésorerie centralisé qui attribue une notation de solvabilité sur la base des éléments financiers transmis et d'études réalisées par la société.

Depuis 4 ans, la cellule Credit Management a été renforcée. Les principales créances sont relancées par une équipe de credit managers dédiés.

En 2018, les prérogative de la cellule Credit Management vont être élargies à la gestion des Travaux en Cours, avec une approche systématique de tous les projets présentant des Travaux en Cours supérieurs à 5000€.

v. <u>Cours de matières premières</u>: les opérations d'achats de matières premières (environ 50 M€) sont impactées par les fluctuations du cours du cuivre et du pétrole.

Dès signature des affaires significatives, les agences ont l'obligation de procéder aux réservations de cuivre par anticipation d'achats ainsi programmés afin d'atténuer le risque du cours. La plupart des contrats font l'objet de clauses de révision de prix.

Ce sujet est particulièrement d'actualité, le cuivre connaissant de fortes variations depuis quelques mois. Le prix du cuivre est porté à la connaissance des responsables, et ce chaque jour.

Concernant le prix du gasoil, la revente des véhicules sur chantiers anticipe une hausse de 20% en 2018. Ce montant sera ajusté chaque mois en fonction de l'évolution des cours.

### Risques industriels et environnementaux

i. <u>Conception/Réalisation</u>: pour l'ensemble de nos installations, nous fournissons une garantie de bonne fin, ainsi qu'une garantie annuelle, biennale ou décennale (en France) selon le type d'ouvrage réalisé.

Au-delà de l'impact commercial, le risque inhérent à nos activités peut avoir des conséquences financières matérielles.

Le Groupe SNEF s'efforce de minimiser les risques de conception et de réalisation par le recrutement de personnel qualifié, la formation et une politique d'habilitation large ; enfin par la mise en place de procédures Qualité qui permettent un contrôle systématique du travail à tous les stades.

La politique de qualification professionnelle technique et managériale répond à cet objectif de réduction de l'exposition au risque professionnel inhérent à notre métier.

L'ensemble de notre personnel concerné suit une formation continue spécifique.

Enfin nous disposons d'une couverture d'assurances dans le cadre de la Responsabilité Biennale et Décennale (dans les pays où elle s'applique).

Nous intervenons de plus en plus en amont des affaires, dès la phase de conception du projet. Dans les secteurs concernés, nous avons mis en place des équipes d'ingénieurs, dédiées à ce type de projets.

Pour renforcer notre démarche et nous assurer un niveau d'expertise le plus élevé, nous créons le département SNEF Concept qui réunira les entités du Groupe spécialisées dans l'ingénierie de conception.

**ii.** <u>Environnement d'intervention</u>: la nature de nos travaux nous conduit à côtoyer des environnements en milieu occupé ou en activité. Nos interventions peuvent donc avoir un impact direct matériel ou immatériel sur des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. La multiplicité des interventions (30 000 par an) accroît ce risque.

Le système de management basé sur la compétence mais aussi la présence d'un commandement de terrain autonome vise à réduire ce risque.

En outre, la politique de gestion contractuelle prévoit une limitation de responsabilité chaque fois que possible.

Enfin dans la gestion des polices d'assurances, nous privilégions la couverture des grands risques plutôt que la fréquence, par le cumul de plusieurs lignes qui assure une couverture élevée, même avec un niveau de franchise élevé.

Pour tous les chantiers significatifs où la maîtrise d'ouvrage n'a pas souscrit de police en Tous Risques Chantiers, nous souscrivons notre propre police. A ce titre, nous disposons d'un contrat cadre de tirage, auprès de notre compagnie d'assurance.

iii. Exposition de nos salariés: nos salariés sont appelés à travailler dans un environnement exposé à divers risques d'hygiène et sécurité. A ce titre, nous avons établi une matrice d'exposition type dans le cadre de l'élaboration des Documents Uniques et des PPSPS, qui permet d'appréhender au mieux les risques d'exposition. Dans les secteurs de la chimie et du nucléaire, tous nos salariés sont suivis dans le cadre des certifications MASE et CEFRI qui nous imposent des fiches d'exposition.

Le service de médecine du travail interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service de Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Enfin, la politique de prévention, protection collective et individuelle, conjuguée à une implication forte de l'encadrement des chantiers concourt à la minimisation des risques d'exposition.

Nous avons entamé une démarche de certification OHS AS 18001 pour les entités qui n'ont pas encore reçu le label MASE.

# Risque d'engagement

i. <u>Erreur de chiffrage</u>: le Groupe SNEF réalise plus de 150 000 chiffrages par an et s'expose de ce fait à un risque d'erreurs ou d'omissions. Plus de 50 % des affaires étant au forfait, le Groupe SNEF se retrouve lié contractuellement sur le prix.

Le Groupe SNEF s'efforce de réduire ce risque d'engagement inhérent à son activité de service par la mise en place d'habilitations au chiffrage, de doubles contrôles et d'un process de validation informatique (workflow) qui assure la traçabilité. Enfin, le système d'information est intégré, du devis à la comptabilité, ce qui réduit le risque d'erreur ou d'omission. SNEF dispose d'un logiciel de chiffrage pour tout le Groupe. Plus de 750 salariés sont formés.

Depuis 2013, le système de délégation fait remonter tous les chiffrages supérieurs à 2,5 M€ au niveau d'un Comité d'Engagement National qui dispose d'une revue d'offre détaillée pour valider un devis. Le comité d'engagement intervient en 3 étapes, pour autoriser le chiffrage d'une affaire (procédure de Go/No Go), pour valider le devis ; enfin, pour s'assurer que le contrat est équilibré.

Ce comité est maintenant totalement opérationnel pour toutes les affaires dont le montant excède 2,5 M€ ou qui présentent un facteur de risque particulier.

Pour chaque projet, une revue d'offre est présentée au comité, accompagnée d'une analyse des facteurs de risques, d'un chiffrage des risques et opportunités, et d'une courbe de trésorerie, pour les affaires excédant 5 M€.

Le comité réunit 3 Directeurs Généraux Adjoints, et le Contract Management.

Le contrôle a priori est doublé d'une analyse a posteriori des écarts entre les devis et le résultat final des affaires. La courbe des écarts moyens et l'analyse des divergences les plus significatives permettent de compléter le travail de revue mensuelle des agences.

À ce titre, dès 2014, le Groupe a souhaité renforcer le contrôle des affaires en mettant en plus un Comité de Suivi chargé d'identifier les affaires à risque, autour d'une procédure de PMO, et de suivre les dossiers difficiles. Le travail du comité de suivi est étroitement lié à celui du contract management.

Un département Risque Management a été créé en 2016; il gère le Comité d'Engagement, le Comité de Suivi, ainsi que les équipes d'audit. Ce département rapporte à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité d'Audit du Conseil d'administration.

**ii.** <u>Dépendance</u>: le Groupe SNEF a mené une stratégie de diversification géographique, métier, et marché, tout en veillant à réduire sa concentration d'affaires chez ses grands clients.

En 2017, cinq clients représentaient plus de 30 M€ de chiffre d'affaires chacun, soit moins de 21% du chiffre d'affaires au total et, parmi les 10 clients les plus significatifs, le chiffre d'affaires moyen est d'environ 30 M€, soit moins 3% du chiffre d'affaires en moyenne (30% au total).

Le risque étant accru à l'International, les affaires significatives font l'objet d'une surveillance particulière.

iii. <u>Fraude</u>: Le contrôle du risque de fraude est rendu difficile par la dispersion de nos activités. Notre organisation au plus proche du terrain reste le meilleur système de prévention et de contrôle du risque de fraude.

### Vol

Le risque peut porter sur les stocks chantier, en particulier dans le secteur Tertiaire et sur les « retours chantiers », c'est-à-dire les reliquats de matériel non utilisé, comme les chutes de câbles.

Des procédures strictes sont mises en œuvre afin de stocker ce matériel, et les mises au rebut sont encadrées par des accords-cadres avec des ferrailleurs chargés du recyclage du matériel. Malgré tout, nous constatons chaque année des vols parfois internes qui font l'objet de sanctions disciplinaires.

Le risque peut aussi porter sur le vol de matériel incorporé dans des ouvrages non réceptionnés. Afin de réduire ce risque, le matériel sensible est posé à la fin du chantier.

### Gestion documentaire

Nous mettons en place une gestion documentaire groupe qui vient renforcer la politique de dématérialisation et de sauvegarde informatique. Les nouvelles procédures de sauvegardes nationales, qui seront en place dans le courant de l'année 2018, viendrons en doublons des procédures de sauvegardes locale, sur support physique.

## iv. Respect du droit à la concurrence et corruption

La Direction du Groupe a toujours imposé à ses responsables le strict respect des règles de la concurrence et refusé toute entente. A ce titre, nous avons adopté une charte éthique et nommé un compliance officer qui intervient dans un programme de sensibilisation de tous les cadres opérationnels. Un rappel des règles de la concurrence est obligatoire au début de toutes les réunions d'agences.

SNEF Brésil et SNEF Roumanie disposent d'un Compliance Office dédié, qui rapporte directement au Compliance Officer du Groupe.

La prévention et la sanction étant les seuls moyens à notre disposition pour éviter le risque de non-respect des règles de la concurrence qui peut venir de n'importe quel salarié « informé », le risque subsiste.

Nous ne le sous-estimons pas et vérifions par audit régulier que les règles sont appliquées.

Il existe une procédure d'alerte qui remonte au niveau de la Direction Générale toute difficulté éventuellement identifiée.

Enfin, tous les cadres sont appelés à signer la Charte d'Etique du Groupe.

# v. Loi Sapin II

Comme le requiert la loi, le dispositif Loi Sapin II a été mis en œuvre, au sein de SNEF et ses filiales, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Un important dispositif a été mis en place et signé par l'ensemble des cadres du Groupe.

### vi. Intrusion des Systèmes d'Information

De nombreuses informations transitent par le système informatique, certaines confidentielles, et le risque d'intrusion existe.

Nous avons mis en œuvre un renforcement de la sécurité informatique. Notre équipe interne est chargée de mettre en place une politique de cybersécurité efficace.

Nous poursuivons une politique stricte de gestion du risque informatique. Tous les serveurs sont accessibles du siège, dans le cadre d'une architecture qui permet d'isoler une partie du réseau en cas de risque identifié.

De plus, la politique de sauvegarde distante permet de restaurer le système, une partie étant conçue pour rester en haute Disponibilité de Service.

Outre une politique d'identification et de service informatique, nous avons mis en place une cellule de veille, conscient que le risque « zéro » est impossible à atteindre.

### Risques de réalisation

Le risque d'exécution repose sur notre capacité à maîtriser les achats, les heures de production et la relation contractuelle avec le client.

Afin de nous assurer de pratiques homogènes dans la gestion des affaires, sur ces points en particulier, nous avons décidé de soumettre tous les grands projets à une Procédure de Gestion des Grands Forfaits (PGGF) rédigée et suivie par un PMO (Project Management Office) selon la norme anglo-saxonne de gestion des grands forfaits.

La diffusion des bonnes pratiques est assurée par le PMO et suivie au travers de l'outil informatique.

# i. Achat

Nous avons modifié notre organisation achat de sorte que chaque grand projet est suivi par un acheteur qui gère de manière exclusive la relation avec les fournisseurs.

Nous avons mis en place une équipe d'acheteurs famille au siège ainsi qu'un responsable de Grands Projets.

# ii. Gestion des heures

La préparation chantier et la synthèse avec les autres lots sont essentielles pour éviter les dérives sur les heures de production.

Nous avons mis en place une méthode Lean Chantier, appelée en interne Excellence Opérationnelle, qui vise :

- A réduire le nombre de tâches à faible valeur ajoutée et génératrices de pertes de temps,
- A préparer le travail, fixer et suivre des objectifs par personne avec un horizon de temps court afin de s'adapter aux réalités du terrain.

# iii. Gestion contractuelle

La gestion contractuelle est devenue essentielle pour les grands projets.

Nous disposons d'une équipe de juristes chargés d'intervenir sur demande des responsables d'affaires, et ce de la négociation du contrat à la réception du chantier.

Le comité de suivi s'assure que l'exhaustivité des risques est suivie par la cellule du contract management.

# iv. Comité de Suivi

Dans la phase d'exécution, les affaires sélectionnées par le comité d'engagement et qui seraient déclarées à risque au cours de leur réalisation sont suivies par le comité de suivi, chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise des facteurs de risques.

Le comité de suivi se réunit chaque mois avant la clôture des comptes mensuels.

Il veille au maintien d'un facteur de prudence dans l'appréciation des marges à terminaison, s'assure de la mise en œuvre des moyens adéquats sur affaires en fonction des risques identifiés, et délivre des mandats de négociations pour les affaires en litige.

Ce comité est composé du Directeur Général, des Directeurs Généraux Adjoints responsables de géographie, ainsi que du Contract Management et du Project Management Office.

### v. Project Management Office

Parallèlement, nous poursuivons la démarche de renforcement du Soutien aux Opérations qui vise à homogénéiser les bonnes pratiques et à assurer le suivi de projet par des équipes dédiées, autour du Project Management Office et du Contract Management.

### vi. Risque de reconnaissance de la marge à l'avancement

Les comptes des chantiers au forfait sont systématiquement ouverts avec une marge de prudence de 5 points par rapport aux devis.

Pour tous les chantiers supérieurs à 500 000 euros, le chargé d'affaires renseigne tous les mois une Fiche d'Analyse de Compte (FAC) qui établit les coûts à l'achèvement, les risques et opportunités, et permet de suivre la marge prévisionnelle à terminaison.

Le Comité de Suivi s'assure de la cohérence entre les FAC et la marge exprimée à l'avancement, un coefficient de prudence devant être maintenu jusqu'à l'achèvement.

En cas de mémoire de réclamation, ces derniers ne sont pas anticipés dans les marges exprimées, sauf appréciation contraire menée conjointement avec le Directeur Général Adjoint concerné et le Comité de Suivi.



RESPONSABILITÉ Sociétale & Environnementale Un groupe comme SNEF, plus que centenaire, en progression sur la durée, sans jamais enregistrer de perte opérationnelle, indépendant, ne doit son destin qu'à la démarche responsable de ses dirigeants et salariés.

S'inscrire dans la durée avec la constance d'entrepreneurs avisés, sans dévier de son métier, avec l'idée que la performance repose sur des valeurs et que l'avenir ne se construit pas seul mais dans une démarche de respect forment le socle de notre engagement.

### **Volet Economique**

### i. Gouvernance

Bien qu'indépendant, non coté, le Groupe SNEF s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société SNEF, maison mère du Groupe, est une Société Anonyme avec un Conseil d'administration composé de sept administrateurs dont quatre sont indépendants de la structure de direction du Groupe. Nous portons le nombre d'administrateurs à neuf, au total, et les administrateurs indépendants à six.

Le Conseil d'administration, régi par une Charte de Fonctionnement se réunit quatre ou cinq fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent outre l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels : la gestion des risques, la stratégie, le budget et les comptes annuels.

Le Conseil d'administration dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité des nominations, des rémunérations et du management.

Depuis 2016, conformément aux dispositions légales, le Groupe remplit les règles de parité au conseil d'administration ainsi que la désignation d'un salarié administrateur.

### ii. Stratégie économique

### Inscription dans la durée

Fondé en 1905 à Marseille, le Groupe SNEF a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son cœur de métier, montant en compétence pas à pas, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

Constant dans son management, le Groupe n'a eu que 3 présidents en 100 ans, qui ont poursuivi une stratégie d'entrepreneur, privilégiant le moyen terme au court terme.

Le Groupe SNEF est indépendant, faiblement endetté et volontairement orienté sur le métier.

Nous disposons de solides moyens humains et d'un savoir-faire reconnu pour envisager positivement l'avenir.

L'objectif de croissance et d'augmentation des marges, toujours avec le même souci du travail bien fait, du respect des délais et de la sécurité, reste constant.

# Diversifications

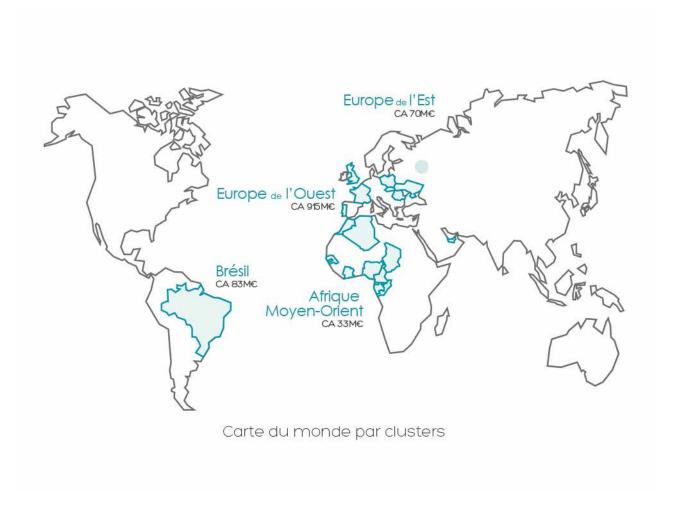
# (i) Diversification géographique

Avec plus d'une cinquantaine d'agences en France et 14 implantations à l'étranger, le Groupe SNEF dispose d'une large couverture géographique qui lui permet d'intervenir partout dans le monde.

Le Groupe SNEF est organisé en 4 clusters pays :

- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Afrique et Moyen Orient
- Amérique Latine

# Carte de l'activité par Clusters



# (ii) Diversité des métiers

Avec près de 30 000 affaires traitées dans une année, le Groupe SNEF est faiblement exposé au risque métier.

Le portefeuille d'affaires est diversifié: nous intervenons sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Nous ne sommes pas dépendants de grands projets qui ne représentent que 20% du chiffre d'affaires du Groupe en France en 2017.

Pour traiter ces affaires, l'entreprise est organisée autour de plusieurs business model : les travaux récurrents et la maintenance, d'une part, les grands projets, d'autre part.

# Affaires Inférieures à 100kc Entre 100kc et 500kc Entre 500kc et 2Mc Affaires Entre 2Mc et 5Mc Affaires Entre 2Mc et 5Mc Supérieures à 5Mc Répartition du CA par taille des affaires

Analyse statistique des affaires

# (iii) <u>Diversification du portefeuille de clients</u>

Le portefeuille client du Groupe est bien réparti. Nous avons le souci constant d'éviter la dépendance, tout en privilégiant le partenariat durable avec de grands groupes qui partagent avec nous le souci du travail bien fait, du métier et du respect des hommes.

Figurent parmi nos clients toutes les plus grandes entreprises françaises mais aussi beaucoup de grands groupes étrangers qui deviennent des partenaires mondiaux à partir de nos implantations à l'international.

Nous travaillons avec nos clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.

# Analyse statistique des clients du Groupe



# (iv) <u>Diversification des activités</u>

Enfin, nous travaillons aussi bien dans les secteurs de l'Industrie, du Tertiaire et des Télécommunications, chacun requérant une expertise métier spécifique acquise avec le temps.

# Répartition de l'activité du Groupe



### Sens de la responsabilité

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité. Aucune région ne dépasse 100 M€ de chiffre d'affaires.

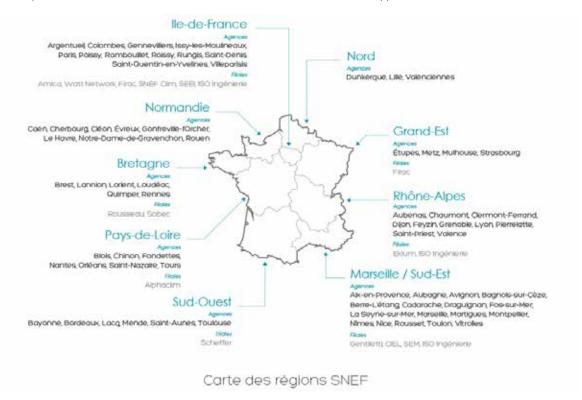
Chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre clients et fournisseurs. Aussi pour nous, la responsabilité est indissociable du résultat qu'elle génère et tous nos managers sont intéressés à la recherche de l'économie des moyens et à la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être eux-mêmes chefs d'entreprises.

Nous avons renforcé le système de rémunération de nos responsables, basé sur l'atteinte d'objectifs personnels.

Nous pensons que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de notre stratégie. La réussite avérée de notre groupe n'a jamais reposé sur d'autre fondement que l'idée positive que nous nous faisons des hommes dans notre organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité.

Notre Groupe n'est pas une fédération d'entités autonomes ; bien au contraire. Nos responsables travaillent en réseau, selon un schéma de type matriciel.



Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, une cellule de Soutien aux Opérations a été créée au siège.

Elle regroupe le lean, le PMO, les achats et le Contract Management.

A ce titre, elle assure la diffusion des règles communes et veille au travers du comité de suivi à la correcte application de ces instructions.

La mise en place d'une organisation matricielle, sans évolution de la structure régionale de responsabilité, vise à promouvoir certains métiers spécifiques.

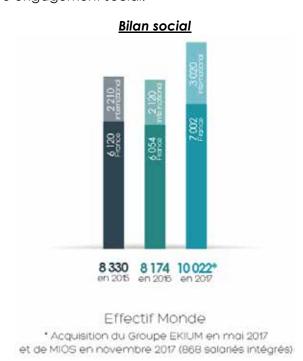
# **Volet social**

### Emploi

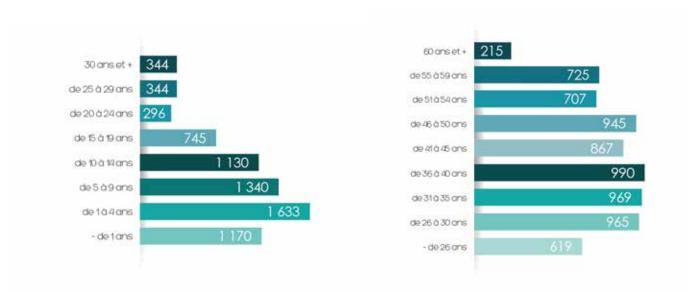
Le Groupe SNEF s'inscrit depuis sa création dans une dynamique de construction de l'avenir.

Nous construisons l'entreprise pas à pas, sans à-coup, avec l'idée que les ressources humaines sont notre capital d'aujourd'hui et de demain et privilégions l'emploi permanent.

Nous établissons chaque année notre Bilan Social qui nous permet de suivre les grands indicateurs de notre engagement social.



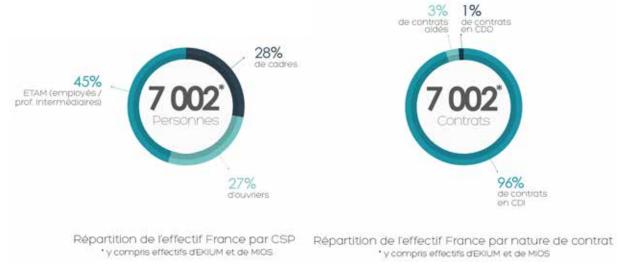




Répartition de l'effectif France par ancienneté (7 002° salariés) Répartition de l'effectif France par âge (7 002° salariés)

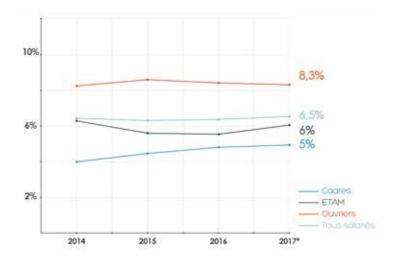
\*y compris effectifs d'EKIUM et de MIOS

\*y compris effectifs d'EKIUM et de MIOS





Répartition de l'effectif France à temps partiel 'y compris effectifs d'EXIUM et de MIOS



Taux d'absentéisme Groupe France \* hors EXIUM et MIOS





Notre développement régulier et notre politique d'embauche nous permettent d'avoir une pyramide des âges équilibrée.

### Organisation du travail

Dans le cadre de nos activités, nous nous devons de faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Nous ne travaillons cependant pas sans règles.

Ainsi, le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle, sont codifiés chez SNEF par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions de son travail.

# Relations sociales et représentativité syndicale

Nous privilégions la proximité car les ressources humaines ne se gèrent pas sans contact. Nos règles sont élaborées dans le cadre d'un dialogue social constructif.

En France, considérant que l'efficacité sociale va de pair avec l'efficacité économique, nous avons préféré des instances représentatives au plus proche du terrain avec des Comités d'Etablissements organisés par entité.

A ce jour, SNEF SA dispose de 39 Comités d'Etablissements et d'un Comité Central d'Entreprise. Nous engageons une démarche de mise en place de CSE, au plus proche du terrain, l'agence étant la maille retenue.

A l'international, nous appliquons les mêmes principes de proximité et de règles sociales, dans le cadre légal local.

### Santé et sécurité

La sécurité est pour nous une valeur forte intégrée dans notre système de production.

# L'objectif unique du Groupe SNEF est la recherche du zéro accident.

Nous avons la conviction que l'accident n'est pas une fatalité et que nos actions et notre professionnalisme déterminent notre performance.

Notre politique de prévention est basée sur l'analyse préalable des risques dans le cadre de l'élaboration des Documents Uniques, des Plan de prévention ou des Plans particuliers de prévention et de protection de la santé, d'une part, et l'analyse des accidents et des presque accidents, d'autre part.

Cette politique se retrouve dans le déploiement de la démarche Excellence Opérationnelle qui vise à améliorer dans une même dynamique les conditions de travail, la rentabilité et la satisfaction des clients.

Animée par la Direction Générale qui a mis en place un service dédié au siège, elle est relayée par le management et une soixantaine d'animateurs sécurité au sein de toutes nos entités, en France, comme à l'international.

Elle se décline de multiples façons :

- Elaboration d'un Plan d'Action Sécurité et Environnement annuel par chaque entité
- Actions de formation adaptées à chaque catégorie de personnel
- Réalisation d'audits au sein des entités portant sur le respect et l'efficacité du système de management de la sécurité
- Causerie : plus de 5 500 causeries réalisées en 2017 sur nos chantiers
- Visites de chantiers
- Mise en place et affichage d'un tableau de bord sécurité sur chaque chantier important
- Flashs et affiches sécurité
- Conception d'outillage adapté à certaines activités
- Challenge Sécurité

Par ailleurs, le service de médecine interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Nous attachons une grande importance aux risques sanitaires dans les différentes zones où nous travaillons. A ce titre, une action particulière a été engagée pour suivre le personnel expatrié ou temporairement affecté dans des zones à risque sanitaire.

A ce jour, 78% de nos effectifs sont couverts par une certification sécurité, Mase ou OHSAS18001. Nous visons 90% pour 2018.

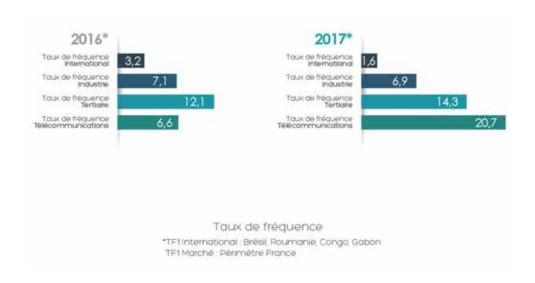
En 2017, le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe se situe à 9,4 (10,2 en 2015 et 7,8 en 2016).

### Statistiques accidents (périmètre Groupe)

	2016	2017
Nombre d'accidents avec arrêt	102	127
Nombre de salariés travaillant dans le cadre d'une certification sécurité	5914	7877*
Nombre d'entités couvertes par une certification sécurité (MASE, OHSAS 18001)	57	59
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt (périmètre France)	60%	45%

<sup>&</sup>quot;y compris Ekium, IMSAT et Brésil

Accidents au travail





#### Formation

Pour faire face aux formidables évolutions de notre environnement, l'Université SNEF déploie de nouveaux parcours de formations et des offres de services transverses aux entités et filiales.

L'Université SNEF, véritable service formation et centre de formation, devient au fil des années l'incubateur des compétences d'avenir du groupe, porteur des valeurs et savoirfaire de SNEF.

Tournée vers l'avenir et ancrée dans la réalité du cœur de métier SNEF, l'Université propose une offre sécurité (habilitations électriques, CACES...), une offre technique (courant fort/courant faible/nucléaire...), une offre Parcours métier (Parcours cadres opérationnels, chiffreurs experts, chargés d'affaires...) et une offre managériale (le manager et son équipe).

Chaque année, la construction du plan de formation répond aux besoins individuels des collaborateurs, des marchés présents et d'avenir des entités pour toujours plus d'adéquation entre les compétences, les besoins d'évolution individuelle et du business et de la stratégie d'Entreprise.

#### Statistiques de formation



	2016	2017
Effectif formé	3 176	3 448
Nombre d'heures de formation / personne	22,5	24,3
Budget (en % de la masse salariale)	4,8 M€ (2,35% de la MS) (Cirrate au bas du table au	5,79 M€ 0.88% de la MS (Chote du bas du tableau
Nombre global dheures formées	71 481	83 633
Nombres d'apprentis ou étudiants en alternance	168	191

VOTE: le budget formation est l'ensemble des couts pédagogiques, des couts salaraux, des fras annexes les formations continués sonc hors couts pédagogiques et salaraux de l'attendace, et, hors cotisations et

Université SNEF / Répartition des formations par thème

Université SNEF / Heures de formation

#### Egalité de traitement et promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation du travail

Respect d<u>e la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective</u>

Dans toutes nos filiales et agences, en France et à l'International, nous appliquons les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

Le Groupe SNEF assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

En France, notre accord sur les Institutions Représentatives du Personnel de décembre 2012 reprend le détail de ces règles internes.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe se traduit par la signature d'accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives :

- Rémunération
  - Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)
- Mise en place d'un accord garantissant pour tous les salariés un 13è mois
- Accord de Participation
- Heures supplémentaires et repos compensateurs
- Protection sociale
  - Accord instituant un régime collectif de remboursement de frais de santé et accord relatif à une Participation patronale aux activités sociales et culturelles
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)
- Accord en faveur de l'emploi des Séniors
- Accord relatif à l'égalité professionnelle et salariale entre les hommes/femmes
- Accord sur l'Aménagement et organisation du temps de travail ...

Dans nos implantations à l'étranger, nous suivons la législation locale. Nos trois principales filiales à l'international (Brésil, Roumanie, Cameroun) qui représentent 70% de nos effectifs à l'International ont une gestion autonome. La relation avec les représentants du personnel y prend une place importante.

#### Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Par souci du respect de la non-discrimination en matière d'emploi, le Groupe SNEF a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche, les seuls critères retenus sont les compétences.

Le Groupe SNEF s'efforce également de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées et leur maintien dans l'entreprise, notamment par la mise en place d'emplois adaptés.

La formation est un vecteur important dans la lutte contre la discrimination pour le Groupe SNEF. Nous aidons notre personnel à se former et lui offrons des possibilités de reclassement.

La valorisation de l'expérience est mise en pratique avec un accord Séniors (tutorat).

En France, un accord portant sur l'égalité hommes/femmes a été signé en 2010 puis renégocié en 2012 et en 2016 avec mise en place d'un plan d'actions associé. Ce dernier prévoit de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées.

#### **Volet Sociétal**

#### Impact territorial, économique et social de l'activité

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans une soixantaine de villes en France et dans 14 pays. Cette proximité favorise la participation de notre entreprise à la vie locale et associative.

Nous privilégions les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'International en favorisant l'embauche de proximité.

#### Relations avec les parties prenantes

Le groupe SNEF assure un dialogue actif avec chacune des parties prenantes.

En interne, ce dialogue repose notamment sur des réunions de service, des visites régulières (clients, fournisseurs, élus,...), des publications à diffusion internes et/ou externes, des réunions plénières régionales et nationales.

Le Groupe établit aussi chaque année, un rapport d'activités, un rapport financier et un rapport sur les facteurs risques qui est diffusé à plus de 5 000 exemplaires et mis en ligne et téléchargeable via le site internet du Groupe.

Le site internet fournit ouvertement toutes les informations utiles à la connaissance du Groupe.

Bien que non coté, le Groupe SNEF a choisi d'adopter les dispositions du rapport Sarbanes-Oxley, relatives à la transparence et au contrôle interne. A ce titre, le rapport financier est conforme aux normes IFRS.

#### Actions de partenariat ou de mécénat

Nos démarches sont avant tout locales: nous pouvons citer par exemple le soutien au nettoyage des Calanques de Marseille avec la Charte du Plaisancier, le soutien au Club Suresnois de Rugby, qui nous aide dans la formation de nos jeunes apprentis, la participation au Salon du Livre de Cassis, le soutien au club de voile de Lorient, la participation aux Enfants de l'Ovalie, le soutien du club Campra à Aix, ...

Au niveau national, nous avons entrepris plusieurs actions de partenariat et mécénat:

#### **Arts Lyriques**

- Festival d'Aix-en-Provence, depuis une quinzaine d'années.
- AROP, les amis de l'Opéra de Paris, depuis 2015

#### Santé

- Hôpital St Joseph
- Hospices Civils de Lyon

#### Sport

- Lionel Daudet: en 2013 et 2014, nous avons soutenu l'exploit sportif que Lionel Daudet, alpiniste de renom, a réalisé sur 15 mois de boucler le Tour de France sur la frontière exactement et qui l'a conduit à parcourir 7 500 km, gravir 1 000 sommets sur 500 000 mètres de dénivelés positifs. En 2016, le Groupe soutient à nouveau Lionel Daudet pour une nouvelle expédition au Groenland.
- Xavier Macaire : après avoir soutenu Jean-Paul Mouren sur le circuit de la Solitaire du Figaro, pendant 20 ans, le Groupe SNEF s'est engagé au côté de Xavier Macaire.

#### Sous-traitance et fournisseurs

Notre politique d'achat est guidée par les principes suivants :

- Mise en place d'accords-cadres dans le but de construire des plans de progrès sur plusieurs années avec nos fournisseurs principaux;
- Suivi des résultats sécurité conjointement avec les entreprises de travail temporaire avec lesquels nous sommes engagés par des accords- adres ;
- Recours à des entreprises employant des travailleurs en situation de handicap pour certaines phases de préparation chantier (pré câblage, logistique,...).

Une attention particulière est portée à la sous-traitance que nous limitons à des travaux spécifiques. Aucun contrat de sous-traitance n'est possible sans avoir préalablement complété un dossier d'information.

#### Loyauté des pratiques

Le Groupe a pris l'engagement formel de respecter les dispositions de l'OCDE relatives à la corruption et à l'éthique des affaires.

A ce titre, une charte éthique a été adoptée par le Conseil d'administration et diffusée à tous les cadres du groupe.

Un Compliance Officer est chargé de veiller à l'application des dispositions de la charte. Il rapporte directement au Conseil d'administration, au travers d'un rapport annuel. Il dispose d'une procédure d'alerte même si celle-ci n'a été mise en œuvre à ce jour.

En 2014, deux Compliance Officers ont été nommés, l'un au Brésil, l'autre en Roumanie.

Le service d'audit interne s'assure du respect des dispositions de la charte lors de ses contrôles.

#### Droits de l'Homme

Depuis sa création en 1905, le Groupe SNEF se développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler.

Ainsi à l'étranger, le Groupe s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

#### **Volet Environnement**

#### Politique Générale du Groupe SNEF

Compte tenu de la nature de nos métiers de service (nous n'avons aucun site de production), l'activité du Groupe n'a pas de conséquence significative en matière d'environnement.

Nos enjeux environnementaux se situent principalement dans la réduction des émissions de CO2 liées à notre parc automobile, dans la capacité à offrir à nos clients une palette de plus en plus large de services autour de l'efficacité énergétique et dans la gestion des déchets de chantier.

Face à ces enjeux, nous avons structuré notre démarche de progrès par :

- Le développement d'un service QSE (Qualité-Sécurité-Environnement) avec des ressources dédiées en central et un réseau d'animateurs en entité.
- La mise en place d'un système de management de l'environnement adapté à la nature de nos activités et conforme au référentiel défini par la norme ISO 14001.

À ce titre, au-delà des actions de formation continue, chaque entité est tenue d'établir annuellement un Plan d'Action Sécurité Environnement (PASE) qui fait un bilan de l'année écoulée, définir les nouveaux objectifs de l'année à venir. Y figure aussi l'identification des situations d'urgence auxquelles elle serait susceptible d'être confrontée et les mesures pour y faire face.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions sont donc abordés dans ce document.

L'examen de tous ces PASE ne fait pas ressortir de risque environnemental et de pollutions significatifs pouvant avoir une incidence forte sur la situation financière, l'activité, le résultat, le patrimoine ou les perspectives du Groupe.

Un calendrier de visites de chantiers et d'exercices permet de contrôler au fil de l'eau le bon déroulement des actions programmées.

L'application de ces dispositions a permis à certaines entités d'obtenir des labels et certification portant sur l'efficacité énergétique ou la certification ISO 14001.



#### Sources de consommation d'énergie

Nos principales sources de consommation d'énergie sont :

- Le carburant pour se rendre sur les chantiers et les sites clients
- L'électricité, le gaz et le fuel à l'usage de nos locaux (chauffage, climatisation, éclairage, informatique essentiellement).

Le tableau ci-après donne les quantités de gaz à effet de serre générées par notre activité :

#### Emission GES en Tonnes CO2e

Electricité	532
Gaz	779
Fuel	110
Carburant	13 792

#### **Principales actions**

Le tableau ci-après synthétise les actions qui sont aujourd'hui déployées dans l'ensemble de nos entités et mises en œuvre sur la plupart des chantiers.

Thémas	Actions					
Thémes	Internes permanentes Sur chantier					
	Élaboration et diffusion à l'ensemble du personnel du guide des déchets	ldentification et traitement par la filière appropriée des Déchets Industriels Spéciaux				
Gestion des dechets	Mise en place du tri sélectif en vue de facilité le recyclage dans chaque entité	Formation de l'ensemble du personnel d'exécution aux différents types de déchets afin de lui permettre d'acquerir les bons réflexes				
		Établissement d'un document générique Schéma d'organisation du suivi et de l'enlévement des Déchets dès la phase de préparation du chantier.				
	Prise en compte dans le choix des gros	appare i llages du nive au sonore d'émission				
Bruit		Mise en place éventuelle de dispositions constructives particulièeres				
		Réflexion sur l'organisation des chantiers en milieu occupé (horaires décalés,choix d'outils à émission sonore faible,)				
Nuisances paysagères	Entretien régulier des abords et des batiments	Étude paysagère systématique pour assurer une intégration discrète des équipements				
	Maîtrise des consommations annuelles d'électricité, fuel , gaz et eau, par un suivi annuel individualisé	Élaboration d'offre spécifique pour la maintenance intégrant l'optimisation de la consommation énergétique et l'utilisation d'outils de diagnostic/dépannage à distance				
Utilisation Durable des	Dématérialisation des échanges et données grâce au développement d'outils :	Développement de la démarche efficacité énergétique : - veille technique permanente sur les évolutions techniques et règlementaires - Expertise de chaque projet pour orienter les choix technologiques				
icasources	- de gestion - de portail client - de work flow de validation	- Sé lection des sources d'énergie adaptées à chaque projet : solaire thermique, solaire photovoltaïque, pompes à chaleur  - Sé lection des équipements optimums pour constituer				
		des solutions : comptages d'energie à la source, éclairage à LED				
		ire les GES dûes au déplacement du personnel				
	à l'ensemble d	utilisateurs de véhicules et diffusion d'un livret didactique des collaborateurs				
Contribution à la lutte	Suivi mensuel individualisé de la consommation en carburants des véhicules dans le but de détecter toute anomalie	Développement de la standardisation pour limiter les déplacements chez les distributeurs				
climatique	Rénovation du parc en privilégiant les véhicules à faible émission de CO2	Mise en place de zones de stockage sur certains chantiers pour limiter le nombre de livraisons logistique chantier				
	Mise en place d'outil de visioconférence					
	Développement de formationà distance par webex et e-					
	Achat uniquement d'ordinateurs fixes ou portables labellisés					
	Energy Star, à faible consommation d'énergie					

Parmi les informations demandées dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, les thématiques suivantes ont été exclues, compte tenu de leur faible pertinence en regard de notre activité (services techniques essentiellement et la consommation en eau correspond uniquement à l'utilisation quotidienne de nos bureaux et n'entrent dans aucun processus de production) :

- déchets,
- mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité,
- approvisionnement en eau en fonction des contraintes,
- gaspillage alimentaire,
- sécurité des consommateurs,
- mesures de prévention, de réduction ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.



SNEF S.A. États financiers consolidés annuels 31 décembre 2017

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

€000	3	31 déc. 2017□	31 déc. 2016□
Chiffre d'affaires	Note 3	1 068 562	927 781
Achats consommés		(272 260)	(241 166)
Charges de personnel	Note 4	(379 555)	(338 792)
Charges externes		(352 089)	(302 046)
Impôts et taxes		(21 333)	(19 796)
Dotations nettes aux amortissements		(10 065)	(12 169)
Dotations nettes aux provisions		(12 175)	(12 457)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	Note 5	3 844	10 002
Résultat des sociétés mises en équivalence		(37)	(116)
Résultat opérationnel		24 892	11 241
Produits financiers		576	1 631
Charges financières		(6 546)	(4 633)
Résultat financier net	Note 6	(5 970)	(3 001)
Impôts sur le résultat	Note 7	(5 724)	(1 453)
Résultat net		13 198	6 787
Résultat attribuable aux			
- actionnaires de la société mère		12 524	6 519
- participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minorita	ires)	674	268
Résultat par action (en euros)		8,43	4,39
Résultat dilué par action (en euros)		8,71	4,53

## ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

€000	31 déc. 2017□	31 déc. 2016□
Résultat net	13 198	6 787
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	674	268
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	12 524	6 519
Variation des écarts de conversion (IAS21)	(4 811)	3 289
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)	302 49	(16)
Impôts différés	49	(331)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(4 461)	2 942
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	-	(1 788)
Impôts différés	-	615
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	-	(1 172)
Autres éléments du résultat gobal attribuable aux actionnaires de la société mère	(4 461)	1 770
Résultat Global attribuable aux actionnaires de la société mère	8 064	8 289

## **BILAN CONSOLIDÉ**

€000		31 déc. 2017□	31 déc. 2016□
Goodwill	Note 11	63 397	34 083
Autres immobilisations incorporelles	Note 9	9 405	9 524
Immobilisations corporelles	Note 8	43 217	46 856
Autres actifs financiers non courants	Note 12	2 565	3 008
Actifs d'impôts différés	Note 7	6 762	6 434
Total des Actifs non courants		125 345	99 904
Stocks	Note 13	4 667	5 314
Créances clients et autres créances	Note 14	510 706	416 473
Actifs d'impôt exigibles		3 429	1 666
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	106 055	83 870
Total des Actifs courants		624 857	507 323
TOTAL DE L'ACTIF		750 202	607 227
Capital social		10 000	10,000
Capital social Réserves		84 972	10 000 87 082
Gains (pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie		(73)	(374)
Ecarts de conversion cumulés		(19 564)	(14 753)
Résultat net		13 198	6 787
Total des Capitaux Propres	Note 16	88 533	88 741
Dont part du Groupe		86 690	87 966
Dont participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minor	itaires	1 843	775
Dettes financières non courantes	Note 17	74 552	39 863
Autres dettes non courantes	Note 19	8 927	3 221
Avantages au personnel	Note 18	28 369	26 638
Passifs d'impôts différés	Note 7	8 092	7 074
Total des Passifs non courants		119 939	76 795
Dettes financières courantes	Note 17	31 561	30 612
Concours bancaires	Note 15 et 17	3 653	3 102
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 19	475 309	380 895
Provisions courantes	Note 18	30 694	26 127
Instruments financiers dérivés	Note 23	72	373
Passifs d'impôt exigibles		441	583
Total des Passifs courants		541 730	441 692
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		750 202	607 227

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

€000 à l'exception du nombre d'actions	Nombre d'actions net des actions d'autocontrô le	Capital	Réserves consolidées	Gains (pertes) sur couv. de flux de trésorerie	Résultat net	Écarts de conversion	Capitaux propres du Groupe
Capitaux propres au 31 décembre 2015 et participations ne donnant pas le contrôle Total au 31 décembre 2015	1 480 842	10 000	95 167 724 95 890	(359)	4 438 520 4 958	(18 206)	91 040 1 243 92 284
Résultat net de l'exercice- part du Groupe Autres éléments du résultat global Résultat Global		- - -	(1 503) (1 503)	(16) (16)	6 519 - 6 519	3 290	6 519 1 770 8 289
Affectation du résultat de l'exercice précédent Dividendes versés Variation de la part Groupe résultant des actions propres Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3		- - -	4 438 (2 923) (5 896) (2 648)	- - -	(4 438) - - -	- - -	(2 923) (5 896) (2 648)
Capitaux propres au 31 décembre 2016 et participations ne donnant pas le contrôle Total au 31 décembre 2016	1 438 116	10 000	86 575 507 87 082	(374)	6 519 268 6 787	(14 <b>753</b> )	87 966 775 88 741
Résultat net de l'exercice- part du Groupe Autres éléments du résultat global Résultat Global		- - -	- 49 49	302 302	12 524 - 12 524	- (4 811)	12 524 (4 461) 8 064
Affectation du résultat de l'exercice précédent Dividendes versés Variation de la part Groupe résultant des actions propres Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3		- - -	6 519 (4 312) (124) (4 873)	- - -	(6 519) - - -	- - -	(4 312) (124) (4 873)
Capitaux propres au 31 décembre 2017 et participations ne donnant pas le contrôle Total au 31 décembre 2017	1 438 116	10 000	83 804 1 169 84 972	(73) (73)	12 524 674 13 198	(19 564) (19 564)	86 690 1 843 88 533

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

€000		31 déc. 2017	31 déc. 2016
Résultat net		13 198	6 787
Part des résultats des sociétés mises en équivalence		37	116
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :			
Dotation nette aux amortissements et provisions		16 775	18 708
Résultat de réalisations d'actifs Goodwill négatif		(426)	(10 251)
Impôts différés		(13) 151	(1 451)
Autres		65	107
Capacité d'autofinancement		29 787	14 015
Variation nette du besoin en fonds de roulement :			
Variation de stocks nets		493	(384)
Variation des créances d'exploitation nettes Variation des dettes d'exploitation nettes		(73 194) 64 017	(2 014) 18 950
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		(8 684)	16 553
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		21 102	30 567
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(2 252)	(1 639)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(5 187)	(7 018)
Produits de cession d'actifs		2 072	25 073
Acquisition d'actifs financiers		(1 082)	(607)
Produits de cession d'actifs financiers Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	Note 10	983 (25 243)	1 104 (2 525)
	11010 10		· ,
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(30 709)	14 389
Augmentation (réduction) de capital ou apports		575	-
Dividendes versés		(4 431)	(2 977)
Rachat d'actions propres Encaissements provenant d'emprunts		(428) 74 000	(5 801) 22 000
Remboursements d'emprunts		(38 555)	(36 017)
·		. ,	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		31 162	(22 794)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette		78	438
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie Trésorerie nette en début de période		21 555 80 768	22 162 58 168
Trésorerie nette en fin de période		102 401	80 768
·			
Disponibilités Concours bancaires		106 055 (3 653)	83 870 (3 102)
Trésorerie nette en fin de période	Note 15	102 401	80 768

### Informations relatives à l'entreprise

SNEF est une société anonyme enregistrée en France au registre du commerce et des sociétés de Marseille, dont le siège social est situé 87 avenue des Aygalades à Marseille.

SNEF (« Groupe SNEF ») est le premier Groupe français indépendant du secteur du Génie Electrique. Le Groupe intervient à toutes les étapes d'un projet, des études de faisabilité à la mise en service, notamment dans les métiers de l'électricité, des réseaux d'énergie et d'éclairage public, des télécommunications, des automatismes et du génie climatique.

### 1. Principaux faits marquants

#### Acquisition du Groupe Ekium

Le Groupe Ekium, spécialisé dans les métiers de l'automatisme, de l'ingénierie industrielle et tertiaire, est consolidé selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Groupe SNEF depuis le 1er juin 2017.

Compte tenu de sa date d'acquisition la contribution du Groupe Ekium au chiffre d'affaires, au résultat opérationnel et au résultat net de Groupe SNEF en 2017 ont été respectivement, sur 7 mois, de 49,8 millions d'euros, 3,3 millions d'euros et 2,7 millions d'euros.

Sur l'ensemble de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net du Groupe Ekium, selon les normes IFRS, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017, s'élèveraient respectivement à 82,1 millions d'euros, 4 millions d'euros et 3 millions d'euros (données non auditées).

Sur ces bases le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 1 101 millions d'euros proforma.

en millions d'euros	EKIUM			SNEF	GROUPE
en millions a edios	5 mois	7 mois	12 mois	12 mois	Proforma
Chiffre d 'affaires	32,3	49,8	82,1	1 018,8	1 100,9
Résultat opérationnel	0,7	3,3	4,0	21,6	25,6
Impôt	(0,4)	(0,5)	(0,9)	(5,2)	(6,1)
Résultat net	0,3	2,7	3,0	10,5	13,5

### 2. Résumé des méthodes comptables significatives

#### Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de SNEF et de toutes ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ainsi que les informations comparatives 2016 ont été préparés en appliquant les normes et les interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal\_market/accounting/ias/index\_fr.htm.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administrartion du 16 mars 2018 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

#### Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- Chiffre d'affaires (avancement et marges des contrats en cours);
- Provision pour avantages au personnel;
- Provisions courantes;
- Reconnaissance d'actifs d'impôts différés ;
- Tests de pertes de valeur.

#### Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2017

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2017. Seuls quelques amendements s'appliquent sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017. Ils concernent principalement :

- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées ».

## Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB non encore applicables au 31 décembre 2017

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2017 :

- IFRS 9 « Instruments financiers »;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » :
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions »;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux ».
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long-terme dans des entreprises associés et coentreprises »
- Amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Améliorations annuelles (2014-2016) des IFRS (modification d'IFRS 1 et d'IAS 28).

Le Groupe réalise actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

**IFRS 9 – Instruments financiers** énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'actifs non financiers. Cette norme remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Le Groupe n'a pas encore estimé l'impact de la première application d'IFRS 9.

**IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients** est la nouvelle norme régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplacera les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers ».

Le Groupe a finalisé les principaux travaux destinés à identifier les impacts potentiels de la norme IFRS 15.

Les résultats des analyses effectuées confirment que le modèle actuel du Groupe pour la comptabilisation de son chiffre d'affaires n'est pas remis en cause par les nouvelles dispositions d'IFRS 15. Par conséquent, la première application de cette norme n'aura pas d'impact sur les comptes.

IFRS 16 - Contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplacera la norme IAS 17 « Contrat de location » et les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ». Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé en fonction de l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Elle entrera en vigueur au 1 er janvier 2019. Une application anticipée est permise pour les entités qui appliquent également IFRS15.

Du fait des spécificités de certains contrats de location, les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors bilan où seule la durée d'engagement ferme était prise en compte. Les engagements mentionnés en note 20 Engagements à caractère opérationnel pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16.

Le Groupe a finalisé l'évaluation préliminaire de l'impact potentiel sur ses états financiers consolidés, mais pas encore mis en œuvre d'évaluation détaillée. Les conséquences de l'adoption d'IFRS 16 sur ses états financiers au cours de la période de première application dépendront des conditions économiques futures, notamment le taux d'emprunt du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de la composition de son portefeuille de contrats de location et de ses choix concernant l'application des mesures de simplification et des exemptions relatives à la comptabilisation.

#### Principes de consolidation

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » définit la notion de contrôle et les procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

La norme IFRS 11 « Partenariats » définit la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (coentrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- une activité conjointe (joint-operation) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Cela concerne la participation du Groupe dans la société SNEF Nigeria.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas de filiales comprenant d'intérêts minoritaires matériels, ni de coentreprises ou entreprises associées individuellement significatives. Le Groupe ne détient pas non plus d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

#### Regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date de l'échange. Ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition, qui sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert du contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition). Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise. Le Goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé au titre des actifs et passifs repris. Conformément à IFRS 3 révisé, le Groupe se réserve la possibilité, pour chaque transaction de déterminer un Goodwill selon sa quote-part de détention ou incluant à leur juste valeur les participations ne donnant pas le contrôle.

Conformément à IFRS 3, la période d'évaluation de l'allocation du prix d'achat prend fin dès lors que l'acquéreur dispose de l'information pertinente à propos des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou dès lors qu'il considère qu'il n'obtiendra plus d'information supplémentaire. Cette période ne peut excéder 12 mois à partir de la date d'acquisition.

## Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans

impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres.

#### Transactions éliminées

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes sont totalement éliminés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

#### Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de la plupart de ses filiales est l'Euro (€). Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

#### États financiers des activités à l'Etranger

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'Etranger est reprise en note 21. À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de la société au taux de change en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré pour l'année, ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et classés en capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger doit être reclassé dans le compte de résultat.

#### Goodwill

Le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou des regroupements d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique dotations nettes aux amortissements.

Les profits ou les pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis sur une durée d'utilité de 5 ans.

Les dépenses de la phase de développement d'un projet généré en interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. Le Groupe inscrit à son actif les dépenses afférentes aux phases de développement en cours de son projet de création d'un nouveau système d'information et de gestion (ERP). Les modules indépendants sont mis en service au rythme des mises en production effective. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée à 7 ans.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Certaines immobilisations corporelles qui ont été réévaluées à la juste valeur, avant la date d'adoption des normes IFRS par le Groupe, sont évaluées au coût présumé qui correspond au montant réévalué à la date de cette réévaluation.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

Constructions - 30 ans
Agencements et installations - 20 ans

Autres immobilisations corporelles - entre 6 et 10 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

#### Perte de valeur des actifs non courants

#### Goodwill

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent aux entités juridiques ou aux regroupements d'entités qui génèrent des flux de trésorerie de manière indépendante.

Les goodwill acquis lors des regroupements d'entreprises sont ainsi alloués respectivement à chaque unité génératrice de trésorerie ou regroupement d'unités génératrices de trésorerie pour les besoins des tests de dépréciation effectués à la fin de chaque exercice.

La dépréciation est déterminée en évaluant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du regroupement d'unités génératrices de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté. Lorsque le montant recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à sa valeur comptable, la différence constatée ou perte de valeur est alors comptabilisée comme une dépréciation au bilan avec pour contrepartie une charge dans

le compte de résultat. Les tests de pertes de valeur du goodwill sont effectués une fois par an ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur. Les pertes de valeur éventuelles constatées sur le goodwill sont irréversibles.

#### Actifs non financiers amortissables

Les valeurs comptables des actifs non financiers amortissables sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs non financiers amortissables et des UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dotations nettes aux provisions.

#### **Actifs financiers**

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés comptabilisés de façon séparée, entrent aussi dans cette catégorie, à l'exception des dérivés de couverture dûment désignés et efficaces ainsi que des contrats de garantie financière. Les gains et pertes sur actifs détenus à des fins de transaction, sont immédiatement reconnus en résultat.

#### Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Le Groupe ne dispose pas de tels instruments.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Il s'agit notamment des créances clients et autres débiteurs. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation.

Une estimation du montant des prêts et créances douteux est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes y afférents sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, sur une ligne distincte ("Gains et pertes nets latents ou différés"). Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est décomptabilisée ou doit faire l'objet d'une dépréciation, le profit ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) en autres éléments du résultat global.

#### Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux cours acheteurs cotés à la clôture des marchés, à la date de clôture des comptes. S'agissant d'actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale ; la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique ; l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres modèles de valorisation.

#### Coût amorti

Les placements détenus jusqu'à leur échéance, ainsi que les prêts et créances sont valorisés au travers du mécanisme du coût amorti. Celui-ci est calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué de toute dépréciation. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions et coûts de transaction, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, ainsi que de toute autre prime positive ou négative.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers doit être déprécié.

#### Actifs comptabilisés au coût amorti

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés (hors pertes de crédit futures qui n'ont pas été encourues), actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte doit être comptabilisé en résultat.

Si le montant de la dépréciation diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée doit être reprise pour autant que la valeur comptable de l'actif ne devienne pas supérieure au coût amorti à la date de reprise de la dépréciation. Toute reprise ultérieure de dépréciation est enregistrée en résultat.

S'agissant des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Si un actif disponible à la vente est déprécié, un montant calculé comme étant la différence entre, d'une part, son coût d'acquisition (net de tout remboursement de principal et de tout amortissement), et d'autre part sa juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur préalablement enregistrée en résultat, est transféré en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres en résultat. Les dépréciations relatives à des instruments de capitaux propres ne peuvent donner lieu à une reprise comptabilisée en résultat. Les dépréciations relatives à des instruments de dettes sont reprises en résultat si l'augmentation de la juste valeur de l'instrument peut être objectivement reliée à un événement survenu après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

#### Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

#### Actifs financiers

Un actif financier (ou, si applicable, une partie d'un actif financier ou une partie d'un groupe d'actifs financiers similaires) est décomptabilisé lorsque :

- Les droits de recevoir des flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ;
- Le Groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier, mais assume une obligation contractuelle de remettre sans délai les flux de trésorerie à un tiers en raison d'un transfert des droits à percevoir les flux (accord de "pass-through"); ou
- Le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et soit, a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier; soit, n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier mais a transféré le contrôle de l'actif financier.

Lorsque le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier mais n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'actif financier transféré à hauteur de son implication continue dans l'actif. L'implication continue qui prend la forme d'une garantie de l'actif transféré, est évaluée au plus faible de la valeur comptable d'origine de cet actif et du montant maximal que l'entité pourra être tenue de rembourser.

#### Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

#### Instruments financiers dérivés et instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont

initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement en résultat. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet des instruments financiers dérivés à des fins de transactions. Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs et leurs variations de juste valeur sont alors comptabilisées directement au niveau du résultat.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap, par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, déterminé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- Soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme (excepté pour le risque de change);
- Soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme;
- Soit de couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert, de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée. Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

#### Couvertures de juste valeur

Les variations de juste valeur d'un dérivé qualifié de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert ajustent la valeur comptable de l'élément couvert et sont aussi comptabilisées en résultat.

Pour les couvertures de juste valeur d'un instrument financier évalué au coût amorti, les ajustements de la valeur comptable sont amortis au compte de résultat sur la période résiduelle jusqu'à l'échéance. Tout ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert pour lequel la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée, est amorti en résultat

L'amortissement peut démarrer dès qu'un ajustement existe et doit commencer au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté des variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert.

Si l'élément couvert est décomptabilisé, la part non amortie des ajustements de valeur comptable est immédiatement enregistrée en résultat.

Lorsqu'un engagement ferme non comptabilisé est désigné comme un élément couvert, la variation cumulée ultérieure de la juste valeur de l'engagement ferme attribuable au risque couvert est comptabilisée comme un actif ou un passif, le profit ou la perte correspondant étant comptabilisé en résultat. Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont également comptabilisées en résultat. Pour le Groupe, les couvertures de juste valeur concernent principalement des couvertures de change à terme d'actifs ou passifs comptabilisés.

#### Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat, comme par exemple lorsqu'un produit financier couvert ou une charge financière couverte est comptabilisé(e) ou lorsqu'une vente prévue a lieu. Quand l'élément couvert est le coût d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les montants comptabilisés directement en capitaux propres associés sont exclus des capitaux propres et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif non financier.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalisent pas, les montants préalablement comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

Pour le Groupe, les couvertures de flux de trésorerie concernent principalement les couvertures de change à terme de transactions hautement probables, ainsi que la couverture des flux d'intérêts à taux variables de certains emprunts par des swaps prêteurs taux fixe.

#### Couvertures d'un investissement net

Les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, y compris la couverture d'un élément monétaire comptabilisé comme faisant partie de l'investissement net, sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie.

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en autres éléments du résultat global, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Lors de la sortie de l'activité à l'étranger la valeur cumulée des profits ou des pertes qui a été comptabilisée directement en autres éléments du résultat global est comptabilisée en résultat.

Le Groupe n'a pas mis en place de telles relations de couverture.

#### Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations de stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière par la société de la valeur nette de réalisation des actifs.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ayant une échéance de moins de trois mois lors de leur acquisition.

#### Capital

#### Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés nets d'effets d'impôt en déduction des capitaux propres.

#### Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés nets d'effets d'impôt en capitaux propres. Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 6,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 (6,6 millions d'euros au 31 décembre 2016).

#### Dettes financières

#### Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les passifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des passifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont conclus en vue d'être rachetés à court terme. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés comptabilisés de façon séparée, entrent aussi dans cette catégorie, à l'exception des dérivés de couverture dûment désignés et efficaces. Les profits ou pertes sur des passifs financiers à des fins de transaction sont enregistrés en résultat.

#### **Provisions courantes**

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

#### Avantages au personnel

Retraite et engagements assimilés

Le Groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par les conventions collectives des Travaux Publics, de la Métallurgie et du Bâtiment.

La méthode actuarielle retenue pour l'estimation des engagements afférents aux régimes d'Indemnités de Fin de Carrière est la méthode des unités de crédit projetées. Appliquée séparément à chaque salarié, cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

La provision figurant au bilan est évaluée selon les composantes suivantes :

- L'ancienneté à la date du calcul;
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2017 est de 2% par an (identique au 31 décembre 2016) ;
- Les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales est applicable en conséquence (taux retenu égal à 48% au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016) ;
- Les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- Le taux d'actualisation : il correspond au taux, à la date du calcul, des obligations notées AA+ pour des maturités supérieures à 10 ans. Le taux retenu au 31 décembre 2017 est de 1,40 % (identique au 31 décembre 2016) ;
- La probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite ;
- Un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Les écarts actuariels sont reconnus dès leur survenance en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite ne sont pas couverts par des actifs dédiés.

Le Groupe n'a pas souscrit d'engagements pour pensions ou compléments de retraite.

Lors des exercices précédents, des modifications portant sur des conventions collectives ont eu pour conséquence de plafonner les droits de certains salariés aux indemnités de départ à la retraite.

#### Prestations de services

Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le coût des travaux et dépenses réalisés, y compris frais financiers nets rattachés aux projets, rapporté au coût total estimé du contrat. Le chiffre d'affaires et les coûts correspondants sont révisés périodiquement et les éventuels ajustements sont pris en compte pour déterminer les éléments de calcul de la méthode de l'avancement des travaux. La créance partielle sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes émis est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste clients et comptes rattachés. Les contrats pour lesquels les acomptes émis excèdent la créance partielle sur travaux non facturés sont maintenus pour le solde au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due.

Dans le cas où le niveau de la marge d'un contrat bénéficiaire ne peut être estimé de façon fiable, les produits sont comptabilisés dans la limite des coûts encourus et recouvrables.

La perte anticipée sur les contrats déficitaires est constatée au compte de résultat dès qu'elle est identifiée.

À la clôture des comptes, le Groupe procède à un certain nombre d'estimations pour déterminer le niveau de ses encours. Les deux principaux éléments ayant un impact significatif sur la valorisation des encours sont le pourcentage d'avancement des travaux et l'estimation du taux de marge attendu à la fin des contrats. La Direction suit sur une base régulière l'évolution de ses marges sur contrats.

#### Contrats de location

Lorsque les actifs sont financés dans le cadre d'un contrat de location financement ou selon d'autres modalités contractuelles qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, la valeur de marché du bien loué est immobilisée et amortie sur la durée d'utilité. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

#### Résultat financier net

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des autres dividendes.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de locationfinancement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

#### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

#### Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions d'auto détention.

### 3. Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par région géographique est la suivante :

€000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
France Étranger	886 282 182 280	800 577 127 204
Chiffre d'affaires	1 068 562	927 781

## 4. Charges de personnel

Charges de personnel	(379 555)	(338 792)
Charges sociales	(127 699)	(116 304)
Charges salariales	(251 856)	(222 488)
€000	31 déc. 2017 (	31 déc. 2016

Effectifs	31 déc. 2017 31 déc. 2016		
Cadres et professions supérieurs Employés, techniciens et agents de maitrise Ouvriers	2 509 3 977 3 536	1 680 3 512 2 982	
Total dont France	<b>10 022</b> 7 002	<b>8 174</b> 6 054	

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est présenté en déduction des charges sociales.

### 5. Autres produits (charges) opérationnels, nets

€000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Plus values (moins values) sur cession d'immobilisations Goodwill négatif Produits (charges) de change opérationnels, nets Autres produits (charges)	622 13 76 3 133	9 964 - 83 (45)
Autres produits nets (charges nettes) opérationnels	3 844	10 002

Les autres produits sont constitués pour 2,9 millions d'euros de produits résultant d'un dispositif d'apurement des dettes fiscales opérationnelles au Brésil (Tax Regularization Payment Program).

En 2016, le Groupe a cédé des actifs immobiliers dans le cadre d'opérations de cession-bail ou « Sales and lease-back » opérationnel qui se caractérisent par une vente suivie d'une reprise en location opérationnelle.

#### 6. Résultat financier net

Résultat financier net	(5 970)	(3 001)
Charges financières	(6 546)	(4 633)
Autres charges financières	(883)	(776)
Dotations des dépréciations des titres et créances	(3 331)	(1 210)
Ecarts nets de change sur éléments financiers	(358)	-
Coût de l'endettement financier brut	(1 974)	(2 647)
Produits financiers	576	1 631
Autres produits financiers	64	32
Plus value sur cession d'actifs financiers	-	774
Ecarts nets de change sur éléments financiers	-	194
Reprises des dépréciations des titres et créances	-	40
Revenus des autres créances et Valeurs Mobilières de Placement	479	471
Autres produits de participation	33	119
€000	31 déc. 2017□3	31 déc. 2016

La dotation pour dépréciation est constituée à hauteur de 3,2 millions d'euros d'une dépréciation sur compte courant financier relatif à une participation minoritaire.

## 7. Impôts sur le résultat

Les éléments composant la charge d'impôt sont les suivants :

Total	(5 724)	(1 453)
Impôts différés	(151)	1 451
Impôts exigibles	(5 574)	(2 904)
€000	31 déc. 2017	31 déc. 2016

Les éléments composant la charge d'impôt différé sont les suivants :

€000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Reconnaissance à l'avancement des résultats sur contrats en cours Indemnités de départ en retraite Immobilisations corporelles (crédit-bail, amortissements) Immobilisations financières Ecarts de conversion Autres retraitements de consolidation (dépréciations, provisions) Déficits fiscaux reportables Autres différences temporelles statutaires	473 (1 814) 1 089 388 (54) (33) (79) (120)	(201) 188 2 046 (1) 377 (90) (1 984) 1 115
(Charge) produit d'impôt différé	(151)	1 451

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

€000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Résultat avant impôt et quote part des sociétés mises en équivalence	18 959	8 356
Charge au taux d'impôt en vigueur 33,33%	(6 320)	(2 785)
Crédits d'impôt (dont CICE)	4 002	3 364
Différence de taux d'imposition	(46)	(11)
Pertes fiscales non reconnues	(848)	(1 295)
Ajustement de l'impôt des périodes précédentes	(1 245)	(684)
Evolution des taux d'imposition	(1 050)	-
Différences permanentes	(218)	(41)
(Charge) produit d'impôt au taux réel	(5 724)	(1 453)
Taux d'imposition effectif	30,2%	17,4%

Le taux d'imposition effectif est calculé sur la base du résultat net de l'ensemble consolidé. Les éléments composant les impôts différés actifs et passifs sont les suivants :

€000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Contrats en cours Indemnités de départ à la retraite Immobilisations corporelles (crédit-bail, amortissements) Immobilisations financières Autres retraitements (dépréciations, provisions) Déficits fiscaux reportables Autres différences temporelles statutaires	(9 861) 7 676 (2 786) (203) (2 449) 4 637 1 656	(10 348) 9 172 (3 211) (99) (2 850) 4 911 1 785
Passifs nets d'impôts différés	(1 329)	(640)
soit après compensation par entité		
Impôts différés actifs Impôts différés passifs	6 762 (8 092)	6 434 (7 074)
Passifs nets d'impôts différés	(1 329)	(640)

#### Régime d'intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable. Au 31 décembre 2017, la Société SNEF, tête de Groupe du périmètre fiscal décrit en note 20, a comptabilisé un produit d'impôt lié aux correctifs et aux déficits des filiales.

### 8. Immobilisations corporelles

€000	31 déc. 2017		
	Brut	Dépréc. amort.	Net
Terrains	4 594	(526)	4 067
Constructions	42 050	(18 612)	23 438
Installations techniques matériels et outillages	29 178	(23 701)	5 477
Autres immobilisations corporelles et en cours	57 396	(47 161)	10 235
Immobilisations corporelles	133 217	(90 000)	43 217
dont immobilisations en location financement	1 360	(204)	1 156

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	dépréc./amort.	Net
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2015	170 167	(103 573)	66 593
Acquisitions	5 649	-	5 649
Cessions et mises au rebut	(33 348)	17 723	(15 625)
Mouvements de périmètre	154	(139)	15
Dotations aux amortissements	-	(9 896)	(9 896)
Effet des variations de change	314	(179)	135
Autres, dont reclassements	(3 076)	3 060	(16)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2016	139 861	(93 005)	46 856
Acquisitions	5 475	_	5 475
Cessions et mises au rebut	(8 305)	6 647	(1 658)
Mouvements de périmètre	2 669	(2 214)	456
Dotations aux amortissements	_	(7 564)	(7 564)
Effet des variations de change	(832)	484	(348)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2017	138 869	(95 652)	43 217

## 9. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des coûts de développement du système d'information et de gestion (ERP) et de logiciels.

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Autres immobilisations incorporelles au 31 décembre 2015	19 979	(9 799)	10 180
Acquisitions Dotations aux amortissements Effet des variations de change	1 639 - 270	(2 447) (122)	1 639 (2 447) 148
Effet des variations de périmètre Autres, dont reclassements  Autres immobilisations incorporelles au 31 décembre 2016	17 3 <b>21 908</b>	(13) (3) (12 385)	9 524
Acquisitions Dotations aux amortissements	2 252	(2 330)	2 252 (2 330)
Effet des variations de change Effet des variations de périmètre Autres, dont reclassements	(221) 1 035 (21)	136 (975) 5	(85) 60 (16)
Autres immobilisations incorporelles au 31 décembre 2017	24 953	(15 548)	9 405

# 10. Regroupement d'entreprises et principales évolutions du périmètre

- Acquisition des parts et prise de contrôle du Groupe Ekium, constitué des sociétés : Ekium Groupe(France), Ekium SAS (France), Cira Concept (France), GLI (France) ; Ekium Bénélux (Bénélux) et Consultec (Ile Maurice).
- Acquisition des parts et prise de contrôle des sociétés Mios et Watt Rem.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces entités à leur date d'acquisition était la suivante :

€000	Entrées de périmètre	Révision de Goodwill	Variation du Goodwill à l'actif	Goodwill négatif comptabilisé en résultat	Total
Juste valeur de la quote part					
d'actif net	4 408	-	4 408	68	4 476
Goodwill	30 692	600	31 292	(13)	31 279
Trésorerie nette acquise	7 257	-	7 257	120	7 377
Apport de titres Dette sur immobilsation	2 535	-	2 535	-	2 535
financière	-	600	600	-	600
Sortie nette de trésorerie	25 308	-	25 308	(65)	25 243

# 11. Goodwill

La variation des Goodwill s'analyse de la façon suivante :

€000	Goodwill
Au 31 décembre 2015	31 345
Entrées en périmètre Ecart de conversion	123 2 614
Au 31 décembre 2016	34 083
Entrées en périmètre Révision de Goodwill Ecart de conversion	30 692 600 (1 978)
Au 31 décembre 2017	63 397

### Décomposition des goodwill par UGT

L'affectation des goodwill par UGT est la suivante :

€000	31 décembre 2016	Acquisition	Révision du Goodwill	Ecart de conversion	31 décembre 2017
UGT Brésil	12 819	_	_	(1 750)	11 069
UGT Roumanie	7 858	_	-	(202)	7 656
UGT Génie Climatique	6 560	_	-	-	6 560
UGT Cameroun	2 103	-	-	-	2 103
UGT Ekium	-	27 592	-	(26)	27 566
Autres	4 743	3 100	600	-	8 443
Total Goodwill net	34 083	30 692	600	(1 978)	63 397

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par le Groupe en fonction de ses indicateurs de suivi interne et de la manière dont il tire profit de l'activité.

#### Tests de valeur sur goodwill et dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur a minima lors de chaque clôture annuelle ou dès la survenance d'un indice de perte de valeur.

Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité à partir de l'actualisation, des flux prévisionnels opérationnels de trésorerie. Les projections de flux opérationnels de trésorerie sont déterminées, en règle générale, à partir des budgets et des plans d'affaires du management et validés par la Direction extrapolées, le cas échéant, en appliquant jusqu'à un horizon compris entre 3 et 5 ans, un taux de croissance généralement déterminé en fonction de l'appréciation par la Direction des perspectives de l'UGT concernée. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les tests de perte de valeur menés sur les UGT au 31 décembre 2017 n'ont pas conduit à constater de perte de valeur sur l'exercice (identique au cours de l'exercice 2016).

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme a été menée individuellement pour chaque UGT significative, et ne conduirait pas à la constatation de perte de valeur.

## 12. Autres actifs financiers non courants

<i>€</i> 000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Titres de participation non consolidés	543	1 216
Actifs disponibles à la vente	543	1 216
Dépôts et cautionnements	1 889	1 660
Prêts aux salariés	132	132
Autres actifs financiers	2 021	1 792
Total des autres actifs financiers non courants	2 565	3 008

Les titres de participation non consolidés sont classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente". En l'absence de marché actif ou de technique de valorisation fiable et pertinente, ces titres ont été maintenus au bilan à leur coût historique.

Les prêts aux salariés ne portent pas intérêt. Ils ont une échéance moyenne de 12 mois et n'ont fait l'objet d'aucune actualisation, compte tenu de leur échéance et du caractère non significatif d'une éventuelle actualisation.

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement composés de dépôts de garantie sur des contrats de locations immobilières. De même que pour les prêts aux salariés, l'absence d'actualisation de ce poste n'a pas d'impact significatif.

# 13. Stocks

€ 000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Stocks bruts	5 198	5 699
Dépréciation des stocks	(531)	(385)
Stocks nets	4 667	5 314

# 14. Créances clients et autres créances

€ 000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
	202.124	005.101
Créances clients	282 104	225 181
Factures à établir	190 436	157 533
Créances fiscales et sociales	23 904	22 663
Autres avoirs à recevoir	5 608	4 356
Créances de compte courant sur entreprises liées	6 731	5 797
Avances et acomptes versés	4 115	1 835
Charges constatées d'avance	1 475	836
Créances sur affacturage dont retenues de garantie	3 600	2 898
Créances sur cessions d'immobilisations	38	27
Divers	3 649	3 065
Créances clients et autres créances	521 660	424 192
Dépréciation	(10 955)	(7 719)
Créances clients et autres créances nettes	510 706	416 473

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales. Le Groupe dispose de contrats d'affacturage (cf note 22).

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

€ 000	Dépréciation
Au 31 décembre 2016	(7 719)
Dotations de l'année	(4 334)
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	877
Reprises sans objet	320
Ecarts de change	269
Mouvements de périmètre	(367)
Au 31 décembre 2017	(10 955)

# 15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

€ 000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Disponibilités	106 055	83 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie	106 055	83 870
Concours bancaires	(3 653)	(3 102)
Trésorerie nette en fin d'exercice	102 401	80 768

La valeur comptable des disponibilités, rémunérés à des taux variables indexés sur les taux des dépôts à vue bancaires, est représentative de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2017, le Groupe disposait de 77,7 millions d'euros de lignes de crédit disponibles à court terme non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites (71,9 millions d'euros au 31 décembre 2016).

# 16. Capital et Réserves

€ 000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Capital	10 000	10 000
Réserve légale Titres d'autocontrôle	1 000 (6 692)	1 000 (6 568)
Réserves consolidées, dont Report à nouveau  Sous-total Primes et Réserves (part du Groupe)	89 495 <b>83 804</b>	92 142 <b>86 574</b>
Gains / (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie Ecarts de conversion cumulés Résultat (part du Groupe)	(73) (19 564) 12 524	(374) (14 753) 6 519
Total des capitaux propres (part du Groupe)	86 690	87 966

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 1 485 662 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 6,73 euros (identique au 31 décembre 2016).

#### Affectation du résultat

Le 21 avril 2017, l'Assemblée Générale de la Société SNEF a décidé l'affectation du résultat de 2016 en report à nouveau pour 3,8 millions d'euros et en distribution de dividendes pour 4,3 millions d'euros.

#### Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie

La rubrique « Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie » enregistre la part du gain ou de la perte sur un instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie considérée comme efficace. La perte latente nette constatée en autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie s'élève à 0,1 million d'euros au 31 décembre 2017 (perte latente de 0,4 million d'euros au 31 décembre 2016).

#### Ecarts de conversion

Le poste « Ecarts de conversion cumulés » est utilisé pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers et des investissements nets dans les filiales étrangères.

#### Actions d'autocontrôle

La Société SNEF a acheté au cours de l'exercice pour 0,1 millions d'euros d'actions propres. Ces actions propres sont inscrites en déduction des capitaux propres du Groupe.

### 17. Dettes financières et concours bancaires

		Capital restant d		
€000	Devise Dette	31 déc.		
	Belle	2017	2016	
Emprunts bancaires	EUR	104 818	69 117	
Autres dettes financières	EUR	587	540	
Divers	EUR	61	25	
Emprunts et autres dettes financières		105 466	69 681	
Locations avec option d'achat		585	731	
Participation des Salariés		62	62	
Total des dettes financières		106 113	70 474	
Dont dettes financières non courantes		74 552	39 863	
Dont dettes financières courantes		31 561	30 612	
			_	
Concours bancaires		3 653	3 102	

Le détail des garanties et sûretés réelles données est fourni en note 20 Engagements. La maturité des dettes financières est présentée en note 22.

# 18. Avantages du personnel et provisions courantes

La provision pour avantages du personnel est constituée des indemnités de départ en retraite.

€000	Litiges	Autres risques	Avantages du personnel	Total
Au 31 décembre 2015	11 724	6 937	24 303	42 965
Dotations de l'exercice	3 131	10 475	548	14 154
Reprises utilisées	(4 184)	(2 206)	-	(6 390)
Reprises sans utilisation	(1 369)	(349)	-	(1 718)
Ecart de change	714	44	-	758
Ecart actuariel	-	-	1 788	1 788
Autres mouvements et reclassements	21	1 187		1 208
Au 31 décembre 2016	10 038	16 089	26 638	52 765
dont provisions courantes	10 038	16 089		26 127
Dotations de l'exercice	4 360	9 030	754	14 144
Reprises utilisées	(1 890)	(7 143)	-	(9 033)
Reprises sans utilisation	(950)	(440)	-	(1 390)
Ecart de change	(448)	(63)	-	(510)
Autres mouvements et reclassements	1 974	137	977	3 088
Au 31 décembre 2017	13 084	17 611	28 369	59 064
dont provisions courantes	13 084	17 611		30 694

# 19. Dettes fournisseurs et autres dettes

€ 000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Fournisseurs Fournisseurs d'immobilisations Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fiscales et sociales Dettes en compte courant sur entreprises associées Produits constatés d'avance Divers	171 972 9 528 4 530 149 037 193 141 554 7 422	1 144 2 878 129 083 357 97 068
Dettes fournisseurs et autres dettes  Dont fournisseurs et autres dettes courantes  Dont autres dettes non courantes	484 236 475 309 8 927	384 116 380 895 3 221

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

Les produits constatés d'avance représentent le montant des contrats pour lesquels les factures émises excédent la créance partielle sur travaux non facturés. Ce poste ne porte pas intérêt.

Les autres postes créditeurs ne portent pas intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze mois.

# 20. Engagements

#### Cautions données sur marchés :

Les cautions données sur marchés s'élèvent à 178,6 millions d'euros au 31 décembre 2017 (176,5 millions d'euros au 31 décembre 2016).

#### Garanties bancaires:

Certains emprunts bancaires font l'objet de clauses « pari passu ». La garantie « pari passu » associée à ces emprunts constitue un engagement par lequel l'emprunteur s'engage à compter de la date de signature du contrat à ne consentir aucune sûreté, garantie ou charge à un tiers sur une immobilisation, au sens du plan comptable, sans en faire bénéficier le prêteur pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux garanties ou sûretés que consentirait l'emprunteur en couverture du financement de l'acquisition d'une immobilisation dès lors qu'elles porteraient exclusivement sur l'actif en question et garantiraient uniquement le financement de cet actif.

Les covenants bancaires applicables au Groupe sont respectés au 31 décembre 2017 (identique au 31 décembre 2016).

#### **Locations simples**

Les engagements relatifs aux contrats de location simple en France s'élèvent à 36,4 millions d'euros au 31 décembre 2016, dont 32,9 millions d'euros au titre de contrats immobiliers et 3,5 millions d'euros au titre de contrats de véhicules.

L'analyse des échéances des obligations contractuelles se présente comme suit :

€000	<1 an	1 - 2 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	> 5 ans	Total
Locations immobilières Locations véhicules	5 360 2 822	4 922 2 565	4 796 1 855	4 647 456	13 875 1	33 600 7 700
Total au 31 décembre 2017	8 183	6 711	6 021	4 754	13 101	41 300

# 21. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SNEF et les entités énumérées dans le tableau suivant :

Entité	Monnaie Fonctionnelle	Taux de détention	Intégration fiscale	Méthode de consolidation
Alphaclim (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Amica (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
CAO (France)	EUR	100,00	Non	Intégration globale
Ciel (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Cira concept (France)	EUR	84,44	Non	Intégration globale
Ekium Bénélux (Bénélux)	EUR	84,44	Non	Intégration globale
Ekium Groupe (France)	EUR	84,44	Non	Intégration globale
Ekium SAS (France)	EUR	84,44	Non	Intégration globale
Firac (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Gentiletti (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
GLI (France)	EUR	84,44	Non	Intégration globale
Iso Ingénierie (France)	EUR	60,00	Non	Intégration globale
Mios (France)	EUR	70,02	Non	Intégration globale
Rousseau (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Scheffer (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
SEEI (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
SNEF Clim (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
SNEF Electro-Mécanique (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Snef Immo (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Snef Lab (France)	EUR	70,02	Non	Intégration globale
Snef Titres (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Sobec (France)	EUR	100,00	Oui	Intégration globale
Tribord (France)	EUR	84,53	Non	Intégration globale
Watt Network (France)	EUR	55,00	Non	Intégration globale
Watt Rem (France)	EUR	55,00	Non	Intégration globale
Consultec (Ile Maurice)	MUR	84,44	Non	Intégration globale
Energ Power (Brésil)	BRL RON	99,99	Non Non	Intégration globale
IMSAT (Roumanie)	USD	97,12 97,12	Non	Intégration globale
IMSAT USA (Etats-Unis)	MAD	100,00	Non	Intégration globale
Mapicer (Maroc)	FCFA	99,98	Non	Intégration globale Intégration globale
Omnium (Cameroun) SNEF Algérie (Algérie)	DZD	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Congo (Congo)	FCFA	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)	FCFA	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Electronica (Portugal)	EUR	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Gabon (Gabon)	FCFA	100,00	Non	Intégration globale
SNEF GmBh (Allemagne)	EUR	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Ireland (Irlande)	EUR	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Monaco (Monaco)	EUR	70,00	Non	Intégration globale
SNEF Nigéria (Nigéria)	NGN	40,00	Non	Mise en équivalence
SNEF Polska (Pologne)	PLN	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Sénégal (Sénégal)	FCFA	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Sistemas (Brésil)	BRL	99,99	Non	Intégration globale
SNEF Slovensko (Slovaquie)	EUR	100,00	Non	Intégration globale
SNEF Ukraine (Ukraine)	UAH	97,12	Non	Intégration globale
SNEF USA (Etats-Unis)	USD	100,00	Non	Intégration globale

#### Parties liées

Le tableau suivant fournit le montant des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice :

€000	Ventes aux parties liées	Achats auprés des parties liées	Quote part de résultats avec parties liées
GIE SFL	841	-	-
GIE Oder	-	175	-
Sous-total GIE	841	175	-
SEP EPR Flamanville (Co-entreprise)	3 962	-	721
SNEF NIGERIA (Mise en équivalence)	-	-	(37)
Total	4 803	175	684

Le GIE Oder met à disposition du Groupe des moyens de transport aérien.

La Société en Participation EPR Flamanville a été mise en place dans le cadre d'un projet de construction d'une centrale nucléaire de nouvelle génération.

# 22. Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et des achats et ventes à terme de devises. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt et de change liés aux activités et au financement du Groupe.

La politique constante du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Le Conseil d'administration a revu et approuvé les politiques de gestion de chacun de ces risques. Ces politiques sont résumées ci-dessous.

#### Liquidités et financement

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme.

Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire ou par affacturage.

Le Groupe dispose de contrats d'affacturage, par lequel des balances de comptes clients sont cédées par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IAS 39 conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées. Le Groupe reste mandataire de la facturation et du recouvrement des créances cédées mais n'en conserve pas le contrôle.

Le Groupe a cédé en 2017 sa créance de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi au titre de l'exercice 2017 ainsi que le reliquat du crédit d'impôt définitif de 2016 sans recours à titre d'escompte.

Outre ses lignes de financement moyen terme détaillées en note 17, le Groupe dispose d'une capacité de financement complémentaire de 74 millions d'euros répartie principalement sur un pool bancaire.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe.

€000	<1 an	1 - 2 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	> 5 ans	Total
Locations avec option d'achat	146	150	154	158	122	731
Emprunts bancaires	29 945	17 816	11 702	7 168	2 486	69 117
Autres emprunts	520	45	-	-	-	565
Découverts bancaires	3 102	-	-	-	-	3 102
Participation des salariés	-	21	41	-	-	62
Fournisseurs	149 580	-	-	-	-	149 580
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 878	-	-	-	-	2 878
Dettes fiscales et sociales	129 083	-	-	-	-	129 083
Comptes courants sur entreprises associées	357	-	-	-	-	357
Produits constatés d'avance	97 068	-	-	-	-	97 068
Divers	3 209	1 941	-	-	-	5 150
Total au 31 décembre 2016	415 888	19 973	11 897	7 326	2 607	457 692
Locations avec option d'achat	150	154	158	122	-	585
Emprunts bancaires	30 704	25 341	20 807	16 125	11 804	104 780
Autres emprunts	686	_	-	-	-	686
Découverts bancaires	3 653	_	-	-	-	3 653
Participation des salariés	21	41	-	-	-	62
Fournisseurs	181 500	_	-	-	-	181 500
Avances et acomptes reçus sur commandes	4 530	-	-	-	-	4 530
Dettes fiscales et sociales	149 037	-	-	-	-	149 037
Comptes courants sur entreprises associées	193	-	-	-	-	193
Produits constatés d'avance	141 554	-	-	-	-	141 554
Divers	6 248	401	228	228	318	7 422
Total au 31 décembre 2017	518 276	25 937	21 194	16 474	12 122	594 002

#### Gestion du capital

L'objectif principal du Groupe en terme de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Les seules contraintes règlementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres. Le Groupe inclut dans l'endettement net les locations avec option d'achat, les prêts et emprunts portant intérêts, la participation des salariés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les capitaux propres sont le reflet des capitaux propres apparaissant au bilan.

€000	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Dettes financières à long et moyen terme y compris la part à moins d'un an Trésorerie nette & équivalents de trésorerie	106 113 (102 401)	70 474 (80 768)
Endettement net (Trésorerie nette)	3 712	(10 294)
Capitaux propres	88 533	88 741
Ratio Endettement net / Capitaux propres	4,2%	(11,6%)

#### Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

Au cours de l'exercice 2017, environ 6% des achats du Groupe sont libellés dans une devise différente de celle de la société contractante. Les ventes dans le même cas, représentent moins de 5% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque de change était essentiellement sur le dollar.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises :

- Soit, en ayant recours à des contrats de change à terme;
- Soit, en procédant à des achats ou ventes de devises au comptant.

Au 31 Décembre 2017, l'ensemble des couvertures de change ont été soldées.

#### Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement à moyen terme du Groupe.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La règle suivie par le Groupe consiste à garantir qu'au moins deux tiers de la dette soit à taux fixe, après couverture.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces swaps, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a consulté ses partenaires financiers et a mis en place des swaps de taux d'intérêts permettant de relever le volume à taux fixe de sa dette, et de respecter sa politique de couverture.

Au 31 décembre 2017, environ 86% de la dette du Groupe est à taux fixe, après couverture.

Les intérêts sur instruments financiers à taux variables sont réévalués à intervalles réguliers inférieurs à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixes sont fixes jusqu'à l'échéance de l'instrument.

La sensibilité du résultat avant impôts du Groupe à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt concernant les emprunts à taux variables, serait de 60 milliers d'euros sur un an.

Par ailleurs, dans le cadre de son exploitation, le Groupe utilise des lignes de facilités bancaires à court terme ; la sensibilité relative à une variation de 100 points de base appliquée sur les éléments connus à la clôture aurait un impact négatif de 36 milliers d'euros au résultat de l'exercice.

#### 23. Instruments financiers

#### Justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe.

Les valeurs de marché ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières et assimilées à de la trésorerie. Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. Compte tenu de leurs échéances proches, la juste valeur des autres actifs et passifs financiers, calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché, ne présente pas d'écart significatif avec leur valeur comptable. Sur l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, non cotés, se reporter en note 12.

Ventilation des actifs et passifs financiers par catégories d'instruments

€000	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	2 021	2 021	-	-	2 021	-	-
Créances clients et autres créances	510 706	510 706	-	_	510 706	-	-
Trésorerie	106 055	106 055	106 055	-	-	-	-
Equivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	543	543	-	543	-	-	-
Actif au 31 décembre 2017	619 325	619 325	106 055	543	512 727	-	-
Dettes financières à long et moyen terme	106 113	106 113	-	-	-	106 113	-
Concours bancaires	3 653	3 653	-	-	-	3 653	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	484 236	484 236	-	-	-	484 236	-
Passifs financiers dérivés	72	72	-	-	-	-	72
Passif au 31 décembre 2017	594 074	594 074	-		-	594 002	72

€000	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	1 792	1 792	-	-	1 792	-	-
Créances clients et autres créances	416 473	416 473	-	-	416 473	-	-
Trésorerie	83 870	83 870	83 870	-	-	-	-
Equivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	1 216	1 216	-	1 216	-	-	-
Actif au 31 décembre 2016	503 351	503 351	83 870	1 216	418 265	-	-
Dettes financières à long et moyen terme	70 474	70 474	-	-	-	70 474	-
Concours bancaires	3 102	3 102	-	-	-	3 102	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	384 116	384 116	-	-	-	384 116	-
Passifs financiers dérivés	373	373	-	-	-	-	373
Passif au 31 décembre 2016	458 065	458 065	-	-	-	457 692	373

#### Instruments financiers dérivés

Le tableau ci-après présente la ventilation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la date de clôture :

	31 déc	2017	31 déc . 2016		
€000	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de couverture de change Instruments dérivés de couverture de taux	-	- (72)	-	(373)	
Total	-	(72)	-	(373)	

#### Couvertures

Couvertures de flux de trésorerie - Change

Au 31 décembre 2017, le Groupe ne détient pas de contrats à terme destinés à couvrir des flux de trésorerie en devise étrangère.

	31 déc	c. 2017	31 déc. 2016	
€000	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme Juste Valeur	-	-	-	101

#### Couvertures de flux de trésorerie - Taux

Au 31 décembre 2017, le Groupe détenait vingt-quatre swaps destinés à couvrir les flux d'intérêts des emprunts à taux variable, soit 64 millions de notionnels nets. Les swaps de taux sont utilisés pour couvrir le risque de taux des emprunts.

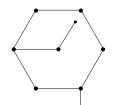
	31 déa	c. 2017	31 déc. 2016	
€000	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swaps de taux d'intérêts Juste Valeur	-	(72)	-	(373)

Les conditions des swaps ont été négociées pour coïncider avec les conditions des emprunts couverts.

Les couvertures de flux de trésorerie relatives aux emprunts, ont été évaluées comme hautement efficaces au 31 décembre 2017. Au titre de ces contrats, une perte latente nette de 71 milliers d'euros a été comptabilisée en autres éléments du résultat global.

#### Couverture de juste valeur - Change

Au 31 décembre 2017, le Groupe ne détient pas de contrat de change à terme pour couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur des achats et ventes.



Marseille Siège social 87 avenue des Aygalades - 13015 Marseille Tél +33 4 91 61 58 00 / Fax +33 4 91 51 58 13 www.snef.fr

